BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
12
29 A
9

co. [illegible]
mihi
auctus
Nunij.
quoted

A.P.X.
A.D.3.

M

AL=28.d.32

I

Jh. 98. a. 32

II
12 29 A
9

LA POLITIQVE CIVILE ET MILITAIRE DES VENITIENS.

BIBLIOTECA REALE VITTORIO EMANUELE

A PARIS,
Chez CHARLES DE SERCY, au Palais,
au Sixiéme Pilier de la Grand'Salle,
à la Bonne-Foy couronnée.

M. DC. LXVIII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Digitized by Google

A MONSEIGNEVR

LE DVC DE ROHAN,

PRINCE DE LEON,

PAIR DE FRANCE.

MONSEIGNEVR,

L'Illuſtre Nom que vous portez eſt en vne telle veneration chez les Venitiens, & le celebre

Duc de Rohan, voſtre Ayeul, s'eſtoit acquis chez eux dans le temps qu'il s'y retira, vne eſtime ſi grande, que ie ne doute point que lors qu'ils verront ce beau Nom à la teſte de ce petit Traité, ils n'ayent pour mon Ouurage vne conſideration qu'il ne ſçauroit iamais meriter par luy-meſme.

Ces Sages Politiques admirent encore aujourd'huy, comme chacun ſçait, les heroïques Qua-

litez qui rendirent ce Prince l'vn des plus parfaits Capitaines. & des Heros les plus accomplis de ſon Siecle. Mais, MONSEIGNEVR, ie ne doute pas qu'ils n'apprennent auſſi auec bien de la joye, que nous voyons reuiure en Vous ce meſme Nom auec toutes ſes incomparables Vertus, & que vous n'eſtes pas moins l'Heritier de ſon rare merite, que vous l'eſtes de la no-

bleſſe de ſon Sang, & des Grandeurs de ſa Maiſon. La Bretagne qui reconnoiſt en Vous celuy de ſes premiers Souuerains, vient d'admirer en la derniere Aſſemblée de ſes Eſtats, la ſublimité de voſtre Génie; & la Nobleſſe de cette belle Prouince, dont vous eſtes né Preſident, vous en a veu faire la fonction pour la premiere fois, auec tant d'eſprit & tant de courage, que ſi le Roy

a bien voulu vous donner dispense d'âge, pour commencer à Présider, ce n'a esté que pour faire mieux reconnoistre que vous estiez capable MONSEIGNEVR *au sortir de l'Enfance, de tout ce qui peut occuper les Politiques les plus versez dans les Affaires.*

La Ville de Vannes, où ces Estats se sont tenus, en conseruera longtemps la memoire; & s'il est vray que des An-

ciens Venetes ſes premiers Habitans, vinrent les Fondateurs de l'Eſtat des Venitiens; ceux-cy en receuront encore plus agreablement les aſſeurances, & apprendront auec plaiſir, que c'eſt ſur ce Theatre où vous auez commencé à faire paroiſtre quel progrez vous ferez vn jour dans la Politique Ciuile & Militaire. *Vous ſçauez, MONSEIGNEVR, que de tous ceux que*

voſtre Vertu naiſſante a charmez, principalement durant cette Noble Aſſemblée, pas-vn n'a parû eſtre plus touché d'admiration que moy pour vous; pas-vn ne vous a dû plus legitimement conſacrer ſes tres-humbles ſeruices, que ie l'ay fait, ny vous déuoüer vn attachement plus entier. Vous auez bien daigné me témoigner auſſi qu'ayant l'honneur d'eſtre vn de vos Vaſſaux, mon

attachement auoit eu le bonheur de vous plaire. Il ne me reſte, MONSEIGNEVR, qu'à rechercher les occaſions de vous le rendre auſſi agreable qu'il m'eſt glorieux, & de vous témoigner auec quelle fidelité, & quel profond reſpect ie ſeray tout le temps de ma vie,

MONSEIGNEVR,

Voſtre tres-humble, tres-obeïſſant & tres-fidelle Seruiteur,

DE LA HAYE.

Extrait du Priuilege du Roy.

PAr grace & Priuilege du Roy, Donné à S.Germain en Laye le vingtiéme Fevrier 1668. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil, BOVCHARD. Il eſt permis à Charles de Sercy, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter vn Liure intitulé *la Politique Ciuile & Militaire des Venitiens*, compoſé par le Sieur DE LA HAYE, pendant le temps & eſpace de ſept années, à compter du jour que ledit Liure ſera acheué d'imprimer pour la premiere fois : Et defenſes ſont faites à toutes Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & debiter ledit Liure, ſans le conſentement dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droict de luy, à peine de quinze cens liures d'amende, & de tous deſpens, dommages & intereſts, ainſi que plus au long il eſt porté audit Priuilege.

Regiſtré ſur le Liure de la Communauté le 18. May 1668. ſuiuant l'Arreſt de la Cour du 8. Avril 1653. & celuy du Conſeil Priué du Roy du 27. Fevrier 1665.

Signé, THIERRY, Adjoint du Syndic.

Acheué d'imprimer pour la premiere fois le 30. May 1668.

Les Exemplaires ont eſté fournis.

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

Du Doge. CHAP. I. page 1
Du Conſeil des Dix. CHAP. II. 10
Des Sages-Grands. CHAP. III. 18
Des Procurateurs. CHAP. IV. 21
Des Podeſtats. CHAP. V. 24
Des Camerlingues. CHAP. VI. 28
De leurs Ambaſſadeurs. CHAP. VII. 30
Des Nobles d'l'Eſtat. CHAP. VIII. 36
Des Gentil-dones. CHAP. IX. 46
Des Citadins. CHAP. X. 53
Des Nobles de Terre ferme. CHAP. XI. 56
Diſcours particulier ſur quelqu'vnes de leurs Maximes. CHAP. XII. 65

SECONDE PARTIE.

De la Milice Venitienne en general. CHAP. I. 71
Du Generaliſſime. CHAP. II. 73
Du General du Golfe. CHAP. III. 81
Du General des Galeaces, & de leurs

TABLE.

Gouuerneurs. CHAP. IV. 85
Du General des Galions, & de leurs Capitaines. CHAP. V. 90
Des Sur-comites des Galeres. CHAP. VI. 92
Du General ou Gouuerneur de Candie, CHAP. VII. 98
Du General de Dalmatie. CAP. VIII. 103
Des Capitaines-Grands. CHAP. IX. 106
Des Generaux Etrangers. CHAP. X. 112
Du General Etranger de Dalmatie. CHAP. XI. 114
Du General du Dêbarc. CHAP. XII. 117
Du Gouuerneur de Candie. CHAP. XIII. 121
Reflexions en forme de Récapitulation, CHAP. XIV. 123
De leurs Armées en general. CHAP. XV. 127
De leur Caualerie. CHAP. XVI. 130
De leur Caualerie Legere. CHAP. XVII.
De l'Infanterie. CHAP. XVIII. 139
De leurs Maximes Generales de Guerre. CHAP. XIX. 148

AVANT-PROPOS.

DE LA FONDATION DE VENISE.

PENDANT les Guerres cruelles de ce Fleau du Ciel Attila, perſonne ne trouuoit de refuge aſſuré pour ſe mettre à l'abry de ſes violences. Les Villes renuerſées, les Peuples deſolez, les Prouinces fumantes des embrazemens qu'vne

multitude de Barbares victorieuſe allumoit de tous coſtez, n'eſtoient que les jeux de ce Tyran inhumain ; & pour marque de ſes Victoires, il ne laiſſoit dans tous ſes Païs de conqueſte, que l'horreur & le deſeſpoir.

La Ville d'Aquilée, bien que tres-puiſſante, fut l'vne de celles qui ſentit le plus les effets de ce Bras inſolent ; & ceux de ſes Habitans que les flâmes épargnerent, aimerent mieux ſe fier au plus infidelle des Elemens, que

tomber vne autre fois dans des mains ſi impitoyables. Ces miſerables reſtes s'expoſerent dans de miſerables Barques ſur la Mer Adriatique, où apres auoir nauigé quelque temps, enfin las & recrûs d'eſtre ſi longtemps vagabons, ils ſe raſſemblerent dans de petites Iſles, où ils donnerent le commencement à la plus noble Republique de l'Vniuers. Ils y baſtirent des Cabanes, & s'y établirent auec aſſez de peine; car comme la neceſſité les

preſſoit, apres qu'ils eurent conſommé le peu de viures dont ils s'eſtoient pourueus, ils ſe virent contrains d'auoir recours à quelque Meſtier pour ſubſiſter. Celuy de Peſcheurs & de Mariniers leur ſembla le plus commode de tous : ils l'embraſſerent volontiers; & trafiquans dans les Terres voiſines, ils s'acquirent quelque reputation, autant que leur Trafic & leur marchandiſe le permettoit. Ils veſcurent auec vne concorde & vne

amitié ſi grande, que leur façon de viure charmant tous ceux qui les pratiquoient, attira inſenſiblement vne tres-grande multitude d'Habitans dans leurs Iſlettes, laquelle ſans contrainte ſe ſoûmettoit à leur Gouuernement, & peu à peu ils formerent vn Corps conſiderable pour ſa grandeur, & pour ſa Politique.

Comme ceux qui s'eſtoient ſauuez du naufrage de leur Patrie, eſtoient d'vne condition meſlée

de Nobles, & de Plebées, pour cimenter vn Eſtat qui fut durable, ils propoſerent vn Gouuernement mitoyen, où les Nobles ſeroient comme les Chefs; mais tellement dépendans des autres Membres, qu'ils ne pourroient agir ſans eux. Pour oſter toute ſorte de racines d'émulation, ils conclurent qu'indiferemment les Citadins (c'eſt ce que nous appellons Bourgeois) & les Gentilshommes, iroient veſtus de la meſme façon; ce qui

s'eſt obſerué juſques à preſent depuis tant de Siecles. Ils ordonnerent de plus, qu'ils porteroient tous certains Bonnets de laine noire, qu'ils appellent Barettes, garnis à l'entour d'vne frange de meſme étoffe, pour les faire reſſouuenir de leur ancienne condition, & rabatre par ce ſigne modeſte la préſomption qui pouroit s'emparer des jeunes Teſtes & des Capritieux.

Mais comme l'Enuie s'attache toûjours à la

Vertu, leurs Voiſins les voyant s'accroiſtre, ne ſe pûrent reſoudre à les ſouffrir. Ils n'oſerent d'abord ſe declarer leurs Ennemis; mais en troublant le Commerce, ils les obligerent enfin à la premiere rupture. Il ne manquoit à nos nouueaux établis qu'vne conduite auſſi ſage pour la Guerre, qu'ils en auoient pour la Paix: mais comme ces grands Hommes n'agiſſoient que par vn ſeul mouuement, ils établirent bientoſt des Loix & des Maximes pour

la Milice, qui les firent reconnoiſtre pour les premiers de leur Siecle, & qui depuis les ont fait eſtimer les plus ſçauans Politiques, & les plus redoutables Ennemis que l'on puiſſe auoir.

Voila le Berceau, pour ainſi dire, où ce grand Corps s'eſt formé, où il s'eſt fortifié, & d'où ſortant à la fin, il s'eſt épandu preſque par tout l'Vniuers; puis que par ſon Commerce il n'y a point de Contrée où il ne penetre; & qu'à preſent meſme

malgré les forees effroyables des Ottomans, il eſt le Maiſtre de toutes les Mers du Leuant. Ie ne puis manquer, ſi ie ſuis les pas de ces ſages Teſtes, en décriuant leur *Politique Ciuile & Militaire:* celle-là fut la baze & le ſolide fondement de leur grandeur; & celle-cy luy a donné ce merueilleux acroiſſement qui les a rendus ſi redoutables à tout le Monde. I'iray d'abord au ſolide; & quand i'en auray dit ce que i'ay pû connoiſtre par la pratique du Païs dans

mes Voyages, ie parleray de leur Milice, où ayant ſeruy quelque temps, i'ay tâché d'en obſeruer toute la conduite & les maximes principales.

LA POLITIQVE CIVILE ET MILITAIRE DES VENITIENS,

PREMIERE PARTIE.

LA POLITIQVE CIVILE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Doge.

IL eſt ſi vray qu'vn Corps, quelque vigoureux & robuſte qu'il ſoit, n'eſt cependant qu'vn tronc immobile & vne maſſe informe, s'il eſt priué de ſa teſte, que cette

ſeule verité, alleguée en Fable au Peuple Romain qui s'eſtoit retiré ſur le Mont Auentin, & ſe vouloit retirer de la Tyrannie du Senat, fit deſcendre cette nombreuſe & inquiete multitude, & luy fit donner les mains à vne Domination qu'ils croyoient neantmoins inſupportable. La Republique de Veniſe n'a pas ignoré de quelle importance il eſtoit d'auoir vn Chef, & n'a pas crû ſon Corps bien affermy ſans ce moyen.

Ils l'ont choiſi pour trois raiſons principales: La premiere a eſté pour rompre le deſſein des Factieux, qui ne pourroient pas ſi aiſément faire leurs Brigues contre leur Patrie, & renuerſer ſa liberté, voyant dans la place qu'ils voudroient vſurper vn Prince déja établi par le conſentement vniuerſel de toute la Republique: La ſeconde, pour attiedir cette ardeur de dominer & de regner, dans l'Ame des Ambitieux, par l'eſpe-

rance que chaque Particulier peut conceuoir de pouuoir arriuer vn jour à la ſupréme Authorité, eſtant vray qu'il n'y a pas vn ſeul de ceux qu'ils appellent Nobles qui n'y puiſſe pretendre ; & pour contenter enfin l'Eſprit volage de la Commune, luy donnant dans leurs Doges l'ombre d'vn Roy, & dans leurs Republiques l'ombre de la Liberté.

I'ay dit l'ombre d'vn Roy ; car dans la verité ce Prince qu'ils éliſent en a plutoſt le Nom que la Puiſſance, qui eſt ſi limitée, que le Grand Conſeil, qu'ils appellent des Dix, peut dans vne heure luy faire ſon Procez. Il eſt, ie l'auouë, magnifiquement logé ; mais il eſt auſſi vn illuſtre Priſonnier, puis qu'il ne luy eſt quaſi pas permis de ſortir de ſon Palais ; & quand il le fait, ce n'eſt qu'à la dérobée, & comme ils diſent *incognito*. Ce qui eſt de plus étonnant, c'eſt que pour l'obliger à ſe tenir ſerré & clos, il eſt permis au Peuple qui ſe

plaindroit d'vn Doge, de luy jetter des pierres, & de l'outrager s'il le rencontroit ou dans les Ruës, ou en Gondole, excepté les Feſtes de Ceremonie, où il eſt accompagné de tout le Senat & des Ambaſſadeurs.

Comme ils ſont jaloux au dernier poinct de leur Liberté, ils ne pouuoient trouuer de meilleur expediant que celuy-là, pour tenir leur Prince petit & dépendant, luy coupant par ce moyen tout le chemin qu'il pourroit prendre à vn Empire plus abſolu; eſtant impoſſible qu'à moins d'agir de luy-meſme, qu'il puiſſe n'y entreprendre, ny executer aucune choſe d'importance: outre que les Domeſtiques qui le ſeruent luy ſont donnez & payez par la Republique; & par conſequent n'eſperant de luy que l'honneur de le ſeruir, ils ne ſont pas gens à ſe contenter de ſi peu, & perdre les auantages qu'ils peuuent pretendre eſtans fidelles à ceux qui les ont placez là.

Ce n'eſt pas qu'en tout le reſte il ne ſoit reueré comme vn grand Prince, qu'il n'entre en tous leurs Conſeils publics, qu'il n'y ait voix déliberatiue par balotte qui à cauſe de ſon rang en vaut deux, qu'il ne precede toute la Nobleſſe & le Senat, qu'il ne mette en charge tous les Officiers, qu'il ne donne les Mandemens, qu'il ne faſſe la pluſpart de toutes les Ordonnances, car il ne les fait pas toutes; mais tout cela cependant auec vne telle dépendance, qu'il ne le fait iamais ſeul, & ſans l'aſſiſtance de quelqu'vn deſdits Nommez pour demeurer aupres de ſa Perſonne, qui ſous pretexte de l'aſſiſter par honneur, ſont autant d'yeux qui veillent ſur toutes ſes actions. Ils éliſent toûjours les Doges les plus vieux qu'ils peuuent, tant pour en ſatisfaire beaucoup en peu de temps, leur Regne eſtant fort court, qu'à cauſe qu'ils croyent que l'ardeur de Dominer, eſt comme déja

morte dans des corps caſſez & vſez. Dans quatre années que ie fus à leur ſeruice, ie vis regner & mourir Contarini, Valiero & Pezaro.

La Ceremonie où le Doge paroiſt auec plus d'éclat & de majeſté, eſt le jour celebre de l'Aſcenſion, jour auquel il épouſe la Mer auec vn Anneau. Il y fait vn Feſtin public où il ne paroiſt que fort tard, & fort peu de temps, & marche apres vne Proceſſion triomphante du lieu où il débarque juſqu'à l'Egliſe de S. Marc.

Sans doute ce Prince paroiſt quelque choſe de grand ſur ce Vaiſſeau, qu'ils appellent le Bucentaure, doré juſqu'à l'eau, couuert d'vn grand Baldaquin de la Pouppe à la Prouë de velours cramoiſy, enrichy de broderie d'or & d'argent & d'vne frange de meſme étoffe. Il eſt aſſis ſur vne eſpece de petit Trône; le Senat eſt rangé à ſes coſtez & la teſte nuë: luy veſtu de pourpre, ayant en teſte ſon Diadéme, qui eſt vn Bonnet d'vne

façon assez bizare, entouré d'vn Bandeau Royal blanc à l'antique. Habillement cependant qui a quelque chose d'extrémement auguste & majestueux. C'est ainsi qu'à peu de frais ils font regner pour vn jour leur Prince; & il est à remarquer que durant ces grands honneurs qu'ils luy déferent, ils le font toutesfois ressouuenir de sa dépendance, & du peril qu'il court s'il passe les bornes qu'on luy a prescrites, le faisant passer entre deux Colomnes qui doiuent estre le lieu fatal de son chastiment, s'il attentoit à la Liberté.

Peut-on donner auec plus d'adresse vn frain à ces Esprits imperieux & entreprenans, qui se laissant aller à la grandeur de leur Dignité, ne se contenteroient pas de cette mediocrité, où les Regles de la Republique veulent que l'on viue? Et peut-on endormir auec plus d'agrément cette passion furieuse, qui cause tant de Troubles, & renuerse tant d'Estats?

Leur grande Politique paroiſt dans l'Election qu'ils font de leur Prince, eſtant chez eux vne Loy fondamentale & inuiolable, que perſonne des Nobles ne peut arriuer à cette ſupréme Dignité, s'il eſt marié; ſi bien que depuis tant de Siecles, ils n'en content que deux ou trois qui y ſoient paruenus, ayans encore leurs Femmes. Comme ils connoiſſent l'inclination & le penchant extréme que le Sexe a de vouloir regner, & de voir tout au deſſous de luy, ils l'en ont exclus par vne Loy qui ne choque point les Dames, puis qu'elles ne ſont plus quand leurs Maris ſont Princes. Ils ſçauent auſſi la paſſion forte que leur Nation a pour le Sexe, qui va juſqu'à des defferences ſeruiles; & croyent qu'vn Homme, quoy que fort Homme de bien, & dans les intereſts de ſa Patrie, ne pourroit à la longue ſe defendre & reſiſter aux dangereuſes attaques d'vne Femme entreprenante; & comme ce ſeroit violer les

Loix Humaines & Diuines, que de ſeparer ce que les vnes & les autres ont joint; par vn coup adroit, ils ne tombent iamais dans pas-vn de ces inconueniens, ne les choiſiſſans que lors qu'ils ſont ſeuls; leurs Fils ny leurs Proches n'en ſont preſque pas plus conſiderez dans l'Eſtat, & ne viuent pas auec plus d'éclat que les autres. Ils n'ont pas la moindre marque qui les faſſe connoiſtre pour Alliez du Prince; Ils ne peuuent pas meſme conferer à toutes heures auec leurs Freres ou leurs Parens, & ne le font iamais ſans Témoins; & ſi-toſt qu'vn Doge eſt éleu, il dit adieu à ſes Enfans, à ſa Maiſon, à ſa Famille, & à tout ce qu'il peut auoir de plus cher, puis que rien n'entre dans le Palais ordinaire des Ducs, que ſa ſeule Perſonne.

CHAPITRE II.

Du Conſeil des Dix.

CEux-cy ſont à proprement parler, l'Ame de cette Liberté que les Venitiens ont conſeruée depuis douze cens ans. Ce ſont les Poles ſur leſquels roule cette puiſſante Machine, & où certes l'on peut admirer vn cours perpetuel d'vne Sageſſe inépuiſable. Ce ſont les Sources d'où coulent ces Maximes qu'on n'a point veu manquer, depuis qu'elles ſont obſeruées pour le ſalut de leur Patrie; & le Senat Romain quoy que plus nombreux, n'a iamais eu la force, ny l'adreſſe qui a éclaté dans ce peu de Gens qui compoſent ce petit Corps.

On les choiſit ſans brigue & ſans faueur, & tous ſont Gens conſommez dans la pratique des Affaires dés leur plus tendre jeuneſſe. A la

verité ceux qu'on élit pour ce Souuerain Conſeil, ſont d'ordinaire fort auancez en âge; mais il eſt bien neceſſaire que le maniment d'vn Eſtat de ce poids ne ſoit pas traité par des mains peu accouſtumées à ces importantes Negotiations. Ils ſont plus Souuerains en effet, que le Souuerain meſme, puis que comme i'ay déja dit, ils peuuent l'accabler quand il leur plaiſt, c'eſt à dire quand le bien commun de la Republique le commandera.

Ils ont des Secrets inconceuables pour découurir tout ce qui ſe fait dans l'Eſtat; car outre ce qu'ils appellent les *Dênoncies* ſecrettes, ils en ont encore de publiques, qui donnent les Aduis les plus importans; Ils en ont pour les Iuremens, qui aſſeurément eſt vne Loy & vne Defenſe qui ne peut eſtre aſſez rigoureuſe; Ils en ont auſſi pour les Pompes, qu'ils appellent extraordinaires, qui n'eſt pas vn petit poinct dans cet Eſtat opu-

lent, où la Ieuneſſe & la Nobleſſe regorge de biens ; & certainement ſi l'on n'y tenoit la main comme on fait, nous verrions bientoſt ces Veſtes & ces Barrettes noires par terre, & leurs Gentille-dones porteroient le clinquant auec autant & plus de profuſion que ne font nos Dames.

La Loy de ces Pompes eſt ſi auſtere & ſi rigoureuſe, que les Courtiſannes meſme, bien qu'au reſte fort priuilegiées dans l'Eſtat, n'en ſont pas moins exemptes ; Et vn des Procez qu'on leur puiſſe faire de plus grand préjudice, c'eſt de les accuſer d'auoir porté des Robes d'vne étoffe trop enrichie, & par conſequent defenduë par les Edits : C'eſt par cette Politique qu'ils obſeruent la mediocrité, qui a eſté le but principal de leurs Anceſtres ; c'eſt par ce moyen qu'ils empeſchent encore les deniers les plus clairs de la Republique d'eſtre tranſportez dans des Prouinces étrangeres ; & enfin c'eſt l'a-

dreſſe dont ils ſe ſeruent pour empeſcher le luxe parmy le Sexe qui d'ordinaire eſt leur pierre d'achopement.

Ils ont encore vne *Dénoncie* touchant les Affaires d'Eſtat; & celle-là eſt la plus dangereuſe, & la plus à craindre, puis qu'vn Homme marqué & dénoncé par vn Billet, jetté *incognito* dans la Bouche de cette fatale Dénoncé, eſt d'abord appreſhendé, & eſtant confiné dans vn Cachot horrible, ne ſçait, ny ne peut ſçauoir la cauſe qui l'a jetté dans ce precipice, juſqu'à ce que leur confrontant par vne petite feneſtre celuy ou celle qui l'a accuſé, il ſe peut bien excuſer; mais d'ordinaire n'eſtant pas crû, veu l'extraordinaire jalouſie où ils viuent de leur Liberté, eſt condamné au Canal qu'ils appellent *Orphano*, qui eſt le lieu cruel de leur dernier Supplice; & font perir l'Accuſé de quelque condition qu'il ſoit, l'attachant ſur vne Planche entre deux Barques, vn Boulet de Canon

aux pieds, & l'autre à la teſte.

Ce que i'ay appellé *Dénoncies*, ſont certaines Bouches cizelées hors d'œuure dans les murailles du Palais, qui répondant à certains Canaux de pierre, dont les Senateurs du Conſeil des Dix ont les Clefs, reçoiuent les Billets funeſtes, qui tous les ſoirs ſont viſitez de ces Dix principaux, ou de ceux qui parmy eux ſont en ſeruice.

C'a eſté le deſſein de ces Sages Politiques qui ont établi ce Conſeil, de le multiplier juſqu'à Dix, pour en oſter l'intelligence & la partialité plus aiſément, eſtant preſque impoſſible que dans vn ſi grand nombre, il ne s'y rencontre quelqu'vn qui prefere l'intereſt public au ſien propre; & comme nous ne nous pouuons defendre de certaines auerſions qui naiſſent auec ceux que nous voyons, ce Senat a crû que ſelon le cours humain des affections, il falloit partager les ſentimens, & les contre-ba-

lancer, ſinon par vn motif genereux de la Patrie, du moins par vn inſtinct inſurmontable de la Nature, qui ne nous permet pas de compatir & d'eſtre dans les ſentimens de tout le Monde.

A proprement parler, ce Magiſtrat (car c'eſt le Nom qu'on luy donne) eſt ce que nous appellons en France le Conſeil d'Eſtat Secret, où quelquefois le Prince préſide; mais il y a cela de difference, qu'en France tout ſe fait ſous le bon plaiſir du Roy, & que s'il ne peut aſſiſter luy-meſme en perſonne, il nomme quelqu'vn de ſa part, que nous appellons Chef du Conſeil; là où le Doge n'eſt pas toûjours appellé dans leurs Aſſemblées; & bien loin d'y pouuoir nommer vn Chef, ils ne luy communiquent que quelquefois les choſes dont ils ont traité. C'eſt l'œil vigilant de tout l'Eſtat, & qui ne dort iamais, partageant ſi également & auec vne telle meſure les ſoins qu'ils doi-

uent auoir pour la Patrie, qu'à quelque heure que vous alliez au Palais, vous en voyez toûjours quelqu'vn; & dans les momens de la nuit les plus auancez, ils ſe ſuccedent par ordre & par heure les vns aux autres, toûjours preſts d'agir, & de s'oppoſer à tous ce qu'ils croiront eſtre leurs ennemis.

Ce ſont ceux qui jugent en dernier reſſort de toutes choſes, & des Affaires generalement appartenantes au bien public. A eux ſeuls eſt l'authorité de chaſtier les Nobles Venitiens, & leur pouuoir s'étend encore bien plus loin: les Generaliſſimes dépendent de leurs Sentences; & apres qu'ils ont finy leur temps dans les Armées, ils ſe viennent ſoûmettre à ces Dix, & ſont obligez dans les ſix mois prochains, de s'excuſer deuant ce Trône redoutable, s'ils ſont accuſez d'auoir abuſé de leurs Charges; ou du moins de rendre compte des Deniers, Munitions, Gens de

Guerre, & entierement de tout ce qui a eſté ſous leur conduite.

Le grand Pouuoir qu'ils ont, les rend venerables & redoutables; & comme le Prince meſme ne peut s'oppoſer à leurs Arreſts, cela fait qu'ils prennent vn tel empire ſur les Eſprits, que le ſeul Nom des Dix fait trembler ceux qui ſe ſentent tant ſoit peu coupables. Nos Parlemens ny les Conſeils meſme d'Eſtat, n'ont pas cette force & cette vigueur; nous ne les voyons agir dans nos Païs que lentement, leur puiſſance eſt bornée & limitée, ce qui cauſe leur molleſſe; & certes s'ils ſe roidiſſoient auec la meſme fermeté & authorité contre les Méchans & les Inquiets, nous n'euſſions pas veu en France tant de Conſpirations, tant de Mutineries, & tant de Guerres cruelles, où nous meſme nous détruiſons.

CHAPITRE III.

Des Sages Grands.

ILs ſont éleus d'entre les Nobles, & aucun Citadin ne peut iamais paruenir à cette Dignité. Ils ſont choiſis pour leur merite & capacité, & leurs Charges ne ſont point venales. C'eſt à peu pres ce que nous appellons en France les Secretaires d'Eſtat. Ils ſont trois principaux qui ſont comme les Chefs, qui ouurent & reſſerrent tous les reſſorts qui font joüer cette auguſte Machine; Le Sage de la Mer, le Sage de la Terre-ferme, & le Sage de l'Ecriture.

Celuy de la Mer diſpoſe des ordres que l'on donne pour toutes les choſes qui concernent leur Politique Maritime, & rien ne s'y paſſe qui ne ſorte de ſes mains. Il a le ſoin des Armemens, des Rauitaillemens, des

Munitions, & donne toutes les Commiſſions requiſes à cet effet : Il donne les Patentes & les Lettres à tous les Commandans de Galeres & Galions : Il donne & ſigne les Ordres neceſſaires pour ces Chefs, & a vne pleine connoiſſance & puiſſance ſur tout ce qui nauige.

Celuy de la Terre-ferme a le ſoin de tout ce qui ſe paſſe dans le Continent, de reuoir les Comptes des Camerlingues, qui ſont comme nos Treſoriers, de faire payer & donner tous les ordres aux Milices qui ſont en Garniſon dans les Places à eux ſoûmiſes ; & generalement c'eſt à luy qu'il faut s'adreſſer pour tout ce qui touche & concerne les Affaires de Terre.

Celuy de l'Ecriture a le ſoin des Regiſtres du Conſeil, de faire ſigner les Arreſts qu'ils donnent, de ſceller les Lettres & Patentes qui ſont données aux Magiſtrats enuoyez pour regir & gouuerner les Prouinces ; &

l'on ne reçoit rien du Senat, ſoit Récompenſe, Donatif, ou Charge, qu'on ne faſſe paſſer par ſes mains. Les vns & les autres ont ſous eux d'autres Gens pour les ſoulager; & ceux-là ſont des Citadins.

Ces Sages vont veſtus d'vne Veſte d'écarlate violette à grandes manches, qui eſt la marque du grade où ils ſont.

L'on a ſeparé ces Charges en trois, que nous voyons d'ordinaire en tous les Royaumes n'eſtre poſſedées que par vn ſeul; & on l'a fait pour infirmer & affoiblir les Dignitez qui ſeroient trop puiſſantes & trop maiſtreſſes dans vn corps. Ils ont chacun leur Sceau, duquel ils ſcellent les Dépeſches ſeparément, qui pourtant a la meſme empreinte.

CHAPITRE IV.

Des Procurateurs.

ON les peut appeller Princes dans la Republique, & il y en a de deux ſortes : Quelques-vns ſont éleus par le Senat, ou pour récompenſe de quelque ſeruice, ou pour leur vertu & probité : D'autres achetent bien cher cet honneur ; & c'eſt vn des Moyens dont ſe ſert la Republique pour receuoir de l'argent dans les Neceſſitez preſſantes.

Ils aſſiſtent à tous les Conſeils, & aux Pregadis ; mais n'y ayans qu'vne voix comme les plus ſimples Gentilshommes, ils n'y peuuent pas dauantage que le reſte des Appellez. Ce n'eſt pas qu'ils n'ayent leur brigues, qui ſouuent ſelon le merite de la Perſonne, ne laiſſent pas d'eſtre fort puiſſantes, & par ce moyen ils peu-

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

uent ſeruir ceux qu'ils aiment.

Toutes les Nations qui ont affaire auec la Venitienne, taſchent à s'acquerir pour Patrons quelques-vns de ces Procurateurs; & les Villes de Terre-ferme ſe mettent ordinairement ſous la protection de quelqu'vn de ces Seigneurs. La Nobleſſe meſme du Païs, ſe tient plus forte quand elle ſe peut dire de la Maiſon d'vn de ces Princes: C'eſt ce qui donne vn des principaux luſtres à cette Charge.

Dans le Senat ils ont vne place au deſſus des autres, ont la meſme préeminence pour deliberer, & diſent les premiers leurs ſentimens; Mais pour tous ces auantages, leur train n'en eſt pas plus grand, & ils n'en ſont pas plus ſuiuis par les ruës, pour garder inuiolablement ce milieu égal qui fit l'heureux commencement de leur Republique. Il eſt vray que dans leurs Maiſons ils font bien connoiſtre ce qu'ils ſont, car elles ſont

ſomptueuſes au dernier poinct. Les Etrangers ne leur parlent point, que premierement ils n'ayent demandé Audiance; & quand ils l'ont obtenuë, ils ſont conduits par vne longue ſuite de Cameriers dans le lieu où ils la doiuent receuoir. La pluſpart ſont fort fiers & peu ciuils: ce n'eſt pas qu'il ne s'en trouue de fort honneſtes Gens; & dans le temps que ie ſeruois la Republique, vn de ces Seigneurs nommé Moroſinj vſoit ſi genereuſement de la pourpre de Procurateur que ſon merite luy auoit acquiſe, qu'on admiroit également en luy, la douceur de ſes mœurs, la nobleſſe de ſa Race, & les charmes dont il attiroit à ſoy les cœurs de tous ceux qui auoient beſoin de luy: Vertu à dire le vray, que peu de Nobles Venitiens connoiſſent.

Ils ſont diſtinguez du reſte par vne Robe magiſtrale de meſme couleur que les Sages Grands,

CHAPITRE V.

Des Podeſtats.

LEs Dignitez des Podeſtats ſont de peu de durée, puis qu'ils ne demeurent que deux ou trois ans dans les Villes où ils ſont enuoyez pour rendre & diſtribuer la Iuſtice à vn chacun ; c'eſt proprement leur Charge d'écouter & vuider tous les Procez qui naiſſent, tant dans la Ville où ils préſident, que dans tout le territoire qui en dépend.

Du jour qu'ils ſortent de Veniſe, & qu'ils entrent en Magiſtrature, ils ne gardent plus cette égalité, ils commencent à marcher en Souuerains : Ils ont leurs Gentilshommes, leur Major-domes, leurs Cameriers, leurs Confeſſeurs, leurs Pages, leurs Eſtafiers & leur Garde, qui d'ordinaire eſt de trente ou quarante Cappelets

Cappelets à pied, auec l'Epée, & le Schiopo à la Breſſane, qui eſt vne petite Arquebuſe vn peu plus grande que nos Mouſquetons. Les Gardes ſont toûjours en haye & ſous les Armes à la porte du Sallon où le Podeſtat fait ſes Aſſiſes; & l'accompagnent quand il ſort, quelque part qu'il aille.

Le Senat donnant tous ces auantages à leurs Podeſtats, ne leur a pas permis de marcher en Princes pour leur hauſſer le cœur, & leur donner lieu de ſe méconnoiſtre: Comme leur puiſſance ne va tout au plus que dans quatre ou cinq lieuës, ils n'ont pas aſſez de force pour rien entreprendre; mais il l'a fait pour imprimer dans l'ame des Peuples qui luy obeïſſent, vn reſpect & vne veneration grande & ſoûmiſe, voyant dans la majeſté auec laquelle marche ce noble Preſident, vn échantillon de la grandeur de cet auguſte Corps dont il eſt vn des moindres membres.

Leurs Robes & leurs Habits ſont rouges : Ils portent la Veſte à grandes manches d'écarlate, entendans tous les jours la Meſſe en Ceremonie dans leur Chappelle, où aſſiſtent ceux qui ſont du Conſeil. Ce ſont des Gentilshommes de Terre-ferme, qui ſont comme ſes Aſſeſſeurs, leſquels joints auec le Podeſtat, deliberent ſur toutes les occurrences qui ſe preſentent, & par ce moyen ils donnent à cette pauure Nobleſſe l'ombre de quelque Liberté, puis que dans les Affaires de conſequence ils ne ſont iamais appellez; ou s'ils le ſont, & qu'ils ne ſoient pas de l'aduis du Podeſtat, on leur ferme la bouche, en leur montrant vn Decret du Senat confirmé par l'opinion & le ſentiment du Magiſtrat preſent.

Ils ont droict ſur tous les Priſonniers, & jugent à la vie & à la mort en dernier reſſort. Ils ont ſoin des Hoſpitaux, des Grands Chemins & des Ponts, & mettent durant leur

Regne le taux & le prix à toutes les choſes qui entrent au Marché pour les neceſſitez de la vie. Les Hoſteliers & Cabaretiers ſont obligez tous les ſoirs de leur porter les Noms de ceux qui ſont arriuez & qui logent chez eux, & par cet expedient ils ſçauent combien, & quels ſont les Etrangers qui ſont dans leur Ville. S'il y a ſoupçon de Peſte, ils éliſent vn Magiſtrat ſous eux, qu'ils appellent de la Santé, qui ne laiſſe entrer ny ſortir qui que ce ſoit, ſans vn Billet, ou vne Atteſtation ſignée de leurs Secretaires. Vn Noble meſme ne peut s'abſenter de la Ville ſans leur permiſſion, i'entens Noble de Terre-ferme; & ils ont tellement l'œil ſur les Aſſemblées nombreuſes, qu'il n'en faut guere faire pour les allarmer. Ils viuent d'vne façon auec les Gentilshommes de ces Païs-là, que bien qu'ils leur permettent vn accez libre, ils leur font pourtant bien connoiſtre qu'ils ſont leurs Maiſtres.

Pour ſe gagner mieux les cœurs de ces Nobles, ils leur donnent de petites Charges, où ils n'ont le maniement d'aucune choſe, & cependant leur diſent, comme i'ay entendu moy-meſme, qu'ils veulent partager leurs Charges auec eux, & qu'ils les prient de les ſoulager; mais en effet ils s'en ſeruent comme de Valets, & les font marcher tout doucement où ils veulent.

CHAPITRE VI.

Des Camerlingues.

IE deurois mettre icy vn autre Magiſtrat, qu'ils appellent *Capitaine Grand*; mais comme ſa fonction eſt Politique & Militaire, ie reſerue d'en parler, quand ie traiteray de leur Milice, & paſſeray aux Camerlingues, qui ſont toûjours de pauures Gentilshommes Venitiens que l'on

enuoye dans ces Charges pour pouuoir s'acquerir quelque choſe, ce qu'ils ne manquent pas de faire dans les Receptes & les Payemens qu'ils font; & le Senat a la bonté pour eux, de n'examiner pas trop leur geſtion. Ils ſont auſſi veſtus de rouge comme le Podeſtat, reçoiuent les ordres, & du Podeſtat, & du Capitaine Grand, & acquittent leurs Billets. Quand ils s'entendent auec ces deux Magiſtrats, ils font mieux leurs bources, & on les continuë dans ces petites Charges, mais fort lucratiues, juſques à ce que l'on connoiſſe qu'ils ont acquis aſſez de bien pour pouuoir ſoûtenir leurs rangs dans la Republique.

CHAPITRE VII.

De leurs Ambaſſadeurs.

LE but principal de leur Politique, eſt de s'entretenir par toutes ſortes de voyes dans l'amitié des Potentats de l'Europe ; & ils ſont ſi amateurs de la tranquillité, qu'on les a veu ſouuent acheter bien cherement la Paix de leurs Ennemis les plus cruels. Vn des plus puiſſans & des plus adroits moyens dont ils ſe ſeruent pour nourrir & fomenter cette vnion auec les autres Princes, eſt cette mode ancienne d'Ambaſſadeurs qu'ils enuoyent auec éclat à chaque Cour. Ils les choiſiſſent toûjours de Race Patricienne, c'eſt à dire de ces anciens Senateurs, qui furent les premiers de leur Eſtat, & taſchent de rencontrer tant qu'ils peuuent, & le merite de la

Perſonne, & la nobleſſe de la Race.

Ils ont permiſſion de s'habiller à la mode des Païs où ils ſont deſtinez, & d'y viure d'vn autre air qu'ils ne font pas à Veniſe, ce que pas-vn des autres Magiſtrats de la Republique n'oſeroit faire; & ils ſont d'ordinaire ſi accorts dans ces ſortes de Negotiations, qu'ils penetrent dans les plus ſecrets Cabinets des Roys, & par vne Clef d'or qui eſt forgée dans le Senat, il n'y a guere de Reſſort pour ſerré qu'il ſoit dans vn Conſeil Souuerain, qu'ils n'ouurent & qu'ils ne manient: l'on n'épargne rien ſur ce ſujet, & principalement ſi l'on a quelque ſoupçon.

Bien qu'il paroiſſe que ces Ambaſſadeurs ayent vne pleine Puiſſance, elle eſt pourtant limitée; ils n'oſeroient ſur quelque Affaire que ce ſoit donner vne derniere reſolution, qu'ils n'en ayent premierement écrit à Veniſe, & receu les ordres du Senat, qu'ils ſuiuent ponctuellement.

Ils n'ont pas meſme permiſſion d'ouurir & lire les Pacquets & les Dépeſches ſeuls. On leur donne certains Secretaires qui ſont Citadins Venitiens, Gens que l'on choiſit de grand ſens, & d'experience au maniment des Affaires, qui doiuent aſſiſter à l'ouuerture & à la lecture de ces Lettres.

C'eſt vn contrepoids à la Nobleſſe, puis qu'en quelque façon nous la voyons ſoûmiſe dans vn poſte ſi illuſtre à vn ſimple Citoyen ; & l'on ne peut aſſez admirer la prudence de ces grands Hommes qui ſçauent donner des limites ſi propres à toutes les puiſſances qu'ils établiſſent, qu'il leur eſt impoſſible de s'attribuër vne entiere Authorité.

Les Raports que font les Secretaires, ſoit par Lettres, ſoit de viue voix, ſont tellement crûs au Senat, que c'eſt aſſez pour perdre vn Homme, & pour fomenter la jalouſie, & empeſcher le concert qui ſe pourroit trouuer dans

les Perſonnes de meſme condition employées à la meſme choſe. La Republique nomme exprés vn Noble à qui elle donne l'apparence de Chef de l'Ambaſſade, & luy met à ſes coſtez vn Citadin pour éclairer de pres ſes actions. C'eſt vne choſe inconceuable, de voir le meſme jour de leur retour ces illuſtres Senateurs renoncer auſſi genereuſement à tout l'éclat de leur Magiſtrature, qu'ils l'auoient entrepris pour le bien de leur Patrie; marcher dans les ruës, & paroiſtre dans les Places auec la meſme modeſtie, & la meſme ſimplicité que le dernier de leurs Citoyens. Par cette ſoûmiſſion, ils gagnent les cœurs de leurs Sujets, & les obligent à obeïr auſſi aux Loix ſans contrainte & ſans murmure, puis qu'ils voyent leurs Chefs baiſſer la teſte les premiers, & ſe ſoûmettre au joug de leur Politique.

Pour ce qui eſt des Ambaſſadeurs Etrangers enuoyez à Veniſe, ils les

reçoiuent auec de grands honneurs : le Senat en Corps, en Robe rouge, les va querir en Gondole, les complimente en quelque Iſle éloignée de la Ville, & les conduit auec grand Cortége de ces petits Batteaux, chaque Senateur ayant à ſes coſtez dans la Gondole vn des Gentilshommes de l'Ambaſſadeur.

Mais cette journée expirée, ils n'ont plus la liberté de ſe voir, ny de ſe parler, & les Ambaſſadeurs ne peuuent en aucune façon du monde negotier auec qui que ce ſoit de l'Eſtat. Tout ſe fait deſormais en plein Senat, en preſence du Doge, & des Conſeillers & Senateurs, où ils n'ont iamais de réponſe ſur le champ des choſes propoſées ; mais apres qu'ils ſe ſont retirez, l'on va aux Voix & aux Balottes, par leſquelles on détermine ce que l'on doit répondre.

La Loy eſt ſi rigoureuſe pour les Ambaſſadeurs, que ſi on ſçauoit

qu'vn Noble Venitien euſt parlé, non pas auec l'Ambaſſadeur ſeulement, mais auec le moindre de ſes Gens, il n'y va pas moins que de la vie au Gentilhomme, de façon qu'ils fuyent leur abord comme la veuë d'vn Baſilic. Depuis vingt-ſix ans vn Contarini Neveu d'vn Doge, fut étranglé dans les Priſons, pour auoir eſté trouué dans vne Gondole auec vn Secretaire d'Eſpagne; & vn de mes Amis, Noble Venitien, appellé le Labia, qui auoit long-temps demeuré en France, dans le dernier adieu que Monſieur du Pleſſis-Beſançon fit au Senat, admirant la beauté du jeune Cheualier ſon Fils, ne ſe pût empeſcher de l'acoſter; & s'eſtant douté qu'vn des Dix qui ſont toûjours aux écoutes l'auoit apperceu, il s'alla ſur le champ accuſer luy-meſme à ces redoutables Iuges, & apres vne ſeuere reprimande, euſt enfin ſon abolition, parce qu'il auoit preuenu ſon Accuſateur.

CHAPITRE VIII.

Des Nobles de l'Eſtat.

ILs ſont diuiſez en deux; ſçauoir, les Nobles Venitiens, & les Nobles de Terre-ferme: les premiers ſont les Princes, & les autres ſont les Sujets. Parlons premierement des Nobles Venitiens.

Les Guerres continüelles qu'ils ont ſoûtenuës depuis tant d'années contre le Turc, ont bien fait perir de leurs Gentilshommes, & les ont reduits à vne ſi extréme neceſſité d'argent, qu'ils ſe ſont veus obligez pour s'affermir, d'incorporer dans la maſſe de leur Nobleſſe des Maiſons étrangeres. Cela a fait qu'à preſent il y en a de deux ſortes; les premiers ſont ceux des anciennes Races, & les ſeconds faits par argent; ce n'eſt pas que les derniers ne joüiſſent des

meſmes honneurs, priuileges & prérogatiues que les autres, qu'ils ne ſoient des Pregadis & des Conſeils; mais dans les Charges publiques, on prefere toûjours les premiers, & l'on voit rarement les derniers y arriuer.

Dans l'année 1656. la Republique comptoit trois mille Nobles Venitiens, tant des Vieux que des Nouueaux; & ſans doute depuis ce temps là le nombre aura augmenté, eſtans obligez de faire des dépenſes immenſes, auſquelles ils ne pourroient pas fournir ſans les Aydes ſuſdites.

C'eſt de ce grand Corps qu'ils tirent leurs Doges, leur Conſeil de Dix, leurs Senateurs, leurs Ambaſſadeurs, leurs Sages Grands, leurs Podeſtats, leurs Capitaines Generaux, leurs Prouediteurs Generaux, leurs Gouuerneurs, leurs Capitaines Grands, leurs Surcomites de Galeres, & leurs Chefs de l'Inquiſition, qui eſt vn Tribunal qui n'a que ſon om-

bre dans Veniſe, puis que le zelé Inquiſiteur ne peut rien faire ny entreprendre ſans l'auis & la permiſſion de certains Senateurs nommez pour l'aſſiſter, qui d'ordinaire comme le reſte de la Nation, n'eſtans pas trop ſcrupuleux, reſiſtent à l'ardeur de ſes emportemens Catholiques. Pour couper court, toutes les Charges en Chef, dépendantes du Senat, tant Ciuiles que Militaires, ne ſont données qu'aux ſeuls Nobles Venitiens; le reſte des Citadins & Nobles de Terre-ferme ne peuuent aſpirer aux Subalternes.

Iuſqu'à l'âge de vingt & cinq ans les Nobles Venitiens ne peuuent entrer dans le Conſeil. On n'a peut-eſtre pas toûjours cette ſeuerité pour eux, & pour peu qu'ils ayent d'Amis, ils ſont receus dés la vingtiéme année: C'eſt là qu'ils façonnent ces nouuelles Plantes, au Gouuernement de l'Eſtat: c'eſt là qu'ils les inſtruiſent dans la plus raffinée Po-

litique, & les éleuent dans les Affaires. Bien que l'ardeur d'vne jeune Nobleſſe ſemble ne pouuoir pas s'accorder auec la froideur de ces teſtes blanches & courbées ſous le faix de la Republique, l'on en voit pourtant reſulter vne ſi grande vnion de volontez, & vne concorde ſi admirable, que l'on reconnoiſt que la vigueur de ces jeunes courages, n'a que ce qu'il faut d'emportement pour réchauffer le ſang froid des Vieillards ; & que ceux-cy n'ont de glace apparente, que ce qu'il faut pour temperer les boüillons violens de cette jeuneſſe.

Les Pregadis, qui ſont les Conſeils ordinaires où ils ſont appellez, témoignent aſſez par leur Nom ce que c'eſt ; car *Pregadi* en langage Venitien, ne veut dire autre choſe que Conuiez ou Priez. Ils s'aſſemblent premierement dans la Place de Saint Marc, tous en Corps, où chacun faiſant ſa Brigue, ou pour ſoy, ou pour

ſon Amy qui aſpire à quelque Magiſtrature, ils ſe promenent & ſollicitent leur Cabale.

Il n'eſt permis qu'à eux ſeuls de ſe promener dans ce temps-là dans vn certain eſpace de la Place; & ſi quelque Etranger s'auançoit juſqu'à eux, ils le repouſſeroient auec violence, & luy feroient receuoir quelque inſulte. C'eſt comme vn lieu ſacré tout le temps qu'ils y demeurent, qui eſt appellé du ſur-nom de *Pregadi*. Il eſt le long de la façade du Palais, & s'étend en largeur juſqu'à la moitié de la Place. Ils obſeruent vne choſe aſſez plaiſante, mais bien adroite; & c'eſt que lors que quelqu'vn qui a brigué vne Dignité ſort du Conſeil, ſoit qu'il l'ait obtenuë, ou non, tous luy vont faire compliment à la ſortie, luy jurant vn certain Serment vſité parmy eux, qu'ils ont fait tout leur poſſible pour le ſeruir; de façon qu'vn pauure rebuté, outre l'affront qu'il a d'eſtre décheu de ſon eſpe-

rance, ſe voit encore neceſſité de receuoir vne ciuilité de celuy qui peut-eſtre a eſté le deſtructeur de ſon deſſein; & ils ne peuuent iamais ſçauoir qui leur a nuy, ou ſeruy, veu que l'affaire ſe terminant par Balottes miſes dans de certains Vaſes ſans ſuſcription ny écriture, la choſe demeure tellement confuſe, qu'vn Oedipe n'en viendroit pas à bout.

C'a eſté l'expedient le plus ſeur qu'on ait iamais inuenté pour rendre les ſentimens libres, que ces Balottes; car qui n'auoüera que quand il faut dire ſon ſentiment en pleine aſſemblée, que nous auons certains motifs inſurmontables, qui nous obligent de parler contre noſtre conſcience? ou c'eſt contre quelque Grand qu'on n'oſeroit choquer, ou contre vn Amy que l'on ne veut pas perdre, contre vn Homme d'eſprit dont on a affaire, ou contre vn ſemblable qui demain nous peut rendre la pareille; mais cette façon cachée d'opiner, les

met à l'abry de ces orages, & les fait eſtre Gens de bien ſans apprehenſion de qui que ce ſoit.

S'ils ſe trouuent pluſieurs Enfans dans vne Maiſon, les Aiſnez ſe defendent du Mariage, & donnent à leurs Cadets ce beau partage. La médiſance dit que le dernier ſe marie pour tous, mais ie ne les crois pas débordez juſqu'à ce poinct. Ie ſçay bien qu'ils ne ſont pas trop eſclaues de leurs conſciences, qu'ils donnent à leur appetit vn frain bien doux, & laſchent vn peu la main à leurs plaiſirs; mais l'humeur ſoupçonneuſe qui naiſt & meurt auec eux, me fait croire que les Mariez ne pourroient pas s'accommoder de cette maniere de viure; c'eſt plutoſt par vne Maxime d'Eſtat qu'vn ſeul ſe reſout au S. Lien, veu que ſuccedant à ſes Aiſnez, il a dequoy maintenir ſa Maiſon dans l'opulence & la ſplendeur: choſes dont ils ſont extrémement ſoigneux, ne ſouffrans qu'impatiem-

ment de ſe voir au deſſous des autres, & par ce moyen entretiennent leur Nobleſſe dans ſa force & dans ſon luſtre.

Sous leurs Veſtes noires, ils ſont tous veſtus à la Françoiſe, & fort proprement, & toute la jeune Nobleſſe a vne auerſion à cette ſorte d'habit long qu'ils ſont obligez de porter; il faut pourtant qu'ils s'y accommodent, s'habituans à la mode de leurs Païs; Ils la gardent juſqu'à la mort, quand ils vont à la Campagne, dans les Villes de Terre-ferme, ou dans leurs Maiſons de plaiſance; mais hors la Ville, ils ſont à la Caualiere, ou à Cheual, ou en Carroſſe, ſuiuis d'vn tas de Coquins, qu'ils appellent *Brani*, ſouuent par vanité, mais quelquefois auſſi par neceſſité; car comme ils ſont tous hauts à la main, à peine s'en trouue-t'il quelqu'vn qui n'ait quelque méchante affaire: Et comme en ce Païs le courage ne giſt pas à faire vne bonne

action, mais à ſe défaire de ſon ennemy; pour n'eſtre pas ſurpris, & pouuoir ſurprendre les autres, ils marchent accompagnez de ces Bandoliers; mais en Ville ils marchent ſeuls, & les Braues ne paroiſſent iamais que dans leurs Maiſons.

L'on ne s'oppoſe iamais à la débauche de la jeune Nobleſſe; on ſemble meſme la vouloir fomenter par la permiſſion que les Courtiſannes ont de tenir impunément Maiſon publique; mais pourtant dans vn Quartier ſeparé. On n'ignore point dans le Senat, qu'vn Voluptueux ne ſonge qu'à ſes plaiſirs; & qu'vn dupé par les artifices d'vne Courtiſanne, n'a de penſée que pour ſa perte, pourueu qu'il ne minute point celles des autres, & qu'aueuglé de cette paſſion, il n'ait pas d'autre veuë que celle qui le conduit chez ſa bien aimée. Ces ſages Politiques laiſſent exprés éuaporer les flâmes d'vne jeuneſſe entre les bras de ces Idoles, &

étouffent par vn doux poiſon ces Eſprits boüillans, qui pouroient renuerſer l'Eſtat par leurs ſaillies. Depuis ce fameux Tiepolo, l'on n'a point découuert de conſpiration formée, aſſez forte pour faire rien craindre à la Republique; & ſi quelqu'vn en a veu naiſtre, on l'a d'abord accablée, & étouffée dés ſa naiſſance comme vn miſerable auorton.

La pluſpart ſont tres-grands Ioüeurs, mais tres fins & tres-ſubtils; ils ont de certains Lieux deſtinez à cet effet, qu'ils appellent *Ridotti*, ou Reduits, là où ils s'aſſemblent, & ſans dire pas vn mot, non plus que des Statuës, ils perdent & gagnent auec la meſme froideur. Celuy qui tient la table à tous venans, eſt d'ordinaire vn Senateur; de façon que meſme dans les Ieux ils ont deuant les yeux vn de leurs Iuges. Ils ne s'adonnent à aucun exercice du Corps, & meſme les mépriſent; & ie croy qu'on les éleue dans

cette vie faineante, de peur de réueiller ces eſprits letargiques, qui s'enſeueliſſent dans l'aſſurance des voluptez.

CHAPITRE IX.

Des Gentil-dones.

PVis qu'elles compoſent vne des principales parties de la Nobleſſe du Païs, i'ay crû qu'il me ſeroit permis de faire vne petite digreſſion vers elles, & dire vn mot en paſſant de leurs coûtumes.

Elles ſont de leur naturel extrémement ſuperbes & fieres, & ne croyent pas qu'il y ait dans le monde d'autre Nobleſſe que la leur. Elles ne ſe meſalliënt iamais, & elles ſe jettent plûtoſt dans des Conuents où elles ont toute ſorte de liberté, que de ſe reſoudre à vn Mariage inégal. Dans leurs Maiſons elles ſont ſom-

ptueuſement veſtuës de brocatel, & d'autres riches étoffes, & s'habillent & ſe mettent toutes à la Françoiſe. Quand elles ſortent en public, elles ſont fort modeſtement, mais cependant tres-proprement veſtuës ; elles portent toutes la gorge découuerte, qu'elles ont pleine & belle, & ſe coëffent à noſtre mode, auec autant de curioſité que nos Françoiſes. Du temps que Madame de Beſançon eſtoit à Veniſe, elles s'étudioient fort à la copier, & recherchoient auec ſoin toutes les modes qu'elle auoit apporté de France.

Les Beautez languiſſantes ne ſont pas les plus eſtimées, elles priſent plus la viuacité que la douceur ; & vne Brune brillante & fournie plaiſt dauantage en ce Païs, qu'vne Blonde mourante & mince ; elles affectent vne certaine rougeur ſur leurs gorges & dans leurs viſages, qui d'abord choque les yeux des Etrangers. Elles ſont extrémement reſerrées chez el-

les ; mais elles inuentent tant de moyens pour ſe donner vn peu de liberté, qu'excepté qu'on ne les viſite pas chez elles, on les peut voir preſque tous les jours : elles ont certaines Feſtes affectées toutes les ſemaines, où elles ſe rendent dans des Egliſes ſous pretexte de prier pour le bien public, ou d'vne affection particuliere à certain Saint ; & là derriere des piliers, les Nobles ſont à la queſte des œillades qu'ils dérobent auec vne accortiſe propre à cette Nation extraordinairement diſcrette.

Certaines Camerieres aſſez fantaſquement & aſſez groſſierement veſtuës, les ſuiuent & les ſoûtiennent, & c'eſt par le moyen de ces Suiuantes qu'on va quelquefois juſqu'à elles dans le temps où elles joüiſſent plus librement d'elles-meſmes, & où elles ſe peuuent promener. C'eſt depuis les Roys juſqu'à la premiere ſemaine de Careſme, qui eſt vn Carnaual perpetuel, qu'elles ont licence

licence d'aller traueſties à la Place de S.Marc, de ſe trouuer aux Aſſemblées, d'aller au Bal & aux Ieux, où l'on danſe d'vne façon plaiſante; elles n'oſeroient durant ce temps refuſer la main à vn Maſque, de peur de refuſer quelque Noble traueſty, qui ſeroit parmy eux vn tres-grand affront. Elles ſe tiennent dans ces Aſſemblées, aſſiſes tout de rang ſans dire preſque vne parole; Et quand on les mene danſer, il faut prendre garde de ne preſenter pas la main nuë, autrement on courroit riſque de quelque affront, & meſme d'vne *Stillettade*, ou coup de Poignard. Leur Danſe eſt vn marcher graue & lent, de chambre en chambre, juſqu'à ce que l'on ſoit retourné au lieu où on les a priſes. Les Inſtrumens n'y manquent pas; mais tellement diſpoſez dans chaque Appartement, que l'on n'entend qu'vne ſeule melodie. Dans l'vne il y aura vn Theorbe, dans l'autre vne Angelique; dans

celle-cy vne Epinette, dans celle-là vn Violon & vn Ciſtre; & ainſi autant de changemens que vous faites de Chambres, vous trouuez autant de changemens de tons & de nottes.

Leurs Ieux ſont vn eternel *tacet*; car vous verrez le long d'vne grande Table cinquante ou ſoixante Gentildones, manier des Cartes, auec vn ſilence de Statuë, & donner leur argent auec vne ſi grande indiference, qu'elles ne changent pas meſme de couleur. I'ay eſté pluſieurs fois à ces ſortes d'Aſſemblées, exprés pour apprendre ce Ieu, qui va extremément viſte; mais comme elles ne parlent iamais, il me fut impoſſible d'y rien comprendre.

Outre toutes ces Feſtes, elles ont encore la meſme liberté aux Epouſailles de leurs Parens, à certains jours qu'elles appellent *Procuratici*; & quand la Republique fait quelques Solemnitez pour des Victoires remportées. Chez elles, elles s'a-

muſent par diuertiſſement à faire leurs *Punti in aria*, qui ſont ces Poincts de Veniſe ſi eſtimez en France.

Leurs Carroſſes ſont leurs Gondoles, Batteaux fort aiſez & fort viſtes, dont il eſt preſque impoſſible de faire vne deſcription qui les repreſente à noſtre imagination. Tout le long de l'Eſté, elles vont ſur le grand Canal au deſſus du *Ponte alte* à la Promenade; Elles appellent ce Diuertiſſement, prendre le frais. Les Gondoles vont auec vne telle viteſſe, que bien que la Mer du Canal y ſoit fort calme; cependant par l'agitation violente des Rameurs & des Batteaux qui volent pour ainſi dire, elle s'enfle & s'irrite ſi fort, qu'elle ſemble menacer auec ſes écumes & ſes vagues ceux qui la veulent brauer. Ce qui eſt de plus admirable, c'eſt l'adreſſe des Gondoliers, qui parmy vne ſi grande multitude, & vne confuſion ſi mélée de Batteaux, ne s'en-

tre-choquent iamais, quelques détours qu'ils faſſent ; & ſuiuent ſi juſtement, ſans faire paroiſtre pourtant aucune affectation, la Barque qui porte la Bien-aimée, que malgré le deſordre d'vne infinité de trauerſes, ils ſe rencontrent toûjours aux occaſions où la prunelle jouë ſon jeu.

L'on pourroit icy faire vne reflexion ſur les Eſprits deffians de cette Nation, & admirer comment dans de certaines rencontres, ils ſçauent pourtant vaincre & fouler aux pieds vne paſſion qui eſt chez eux la Dominante. Ils connoiſſent parfaitement la complexion du Sexe, qui ſe roidit plus fort contre les choſes defenduës, & pour cela ils relaſchent vn peu de la jalouſie & ſeuerité d'Italie, & leurs laiſſent joüir d'vne image de Liberté, pour ne cabrer pas des Eſprits capables de prendre feu, & leur donner de mauuais quarts d'heures.

CHAPITRE X.

Des Citadins.

IE les mets apres les Nobles, auant que parler de l'Eſtat de Terre-ferme, & à cauſe qu'ils ſe diſent auſſi du nombre, s'appellans Nobles Citadins. A moins que d'étre fort accouſtumé & fort connoiſſant, il eſt impoſſible de les diſcerner d'auec les Gentilshommes ; ils vont veſtus de la meſme façon, & n'ont rien plus les vns que les autres. Il eſt vray que quand on a pratiqué la Nobleſſe, & qu'on connoiſt l'eſprit & le genie qui les poſſede, on en fait aiſément le diſcernement. Les Citadins n'ont pas la teſte ſi éleuée, ny le front ſi découuert; leur contenance n'eſt pas ſi libre, ils ont la veuë vn peu plus baſſe, & ſaluënt auec plus de ſoûmiſſion.

Ils ſont tous Gens d'eſprit, & d'vn jugement profond, ayant de fort grandes intelligences dans les Païs Etrangers; Ils ſont riches & ménagers, ils ne font & n'exercent aucun Meſtier; mais ſeulement ſe font Portionnaires auec les Trafiquans en gros. Leur Commerce principal eſt auec les Iuifs, qui ont dans Veniſe vn Quartier ſeparé. Ils ſont à proprement parler les premiers du Peuple, & les Nobles les ont aſſociez à eux par la conformité des Veſtemens, pour trois raiſons.

La premiere, pour les attirer dauantage à eux, & leur faire ſouffrir auec plus de quietude le joug ſeuere & l'empire abſolu du Senat, en les honorant du meſme Veſtement que les propres Senateurs, & pour endormir par ce moyen la Commune, qui croyant partager auec les Nobles dans leurs Citoyens l'eſtat & le maniment des choſes, n'ont de tout cela qu'vne Robe.

L'autre, pour cacher aux yeux des Etrangers le veritable nombre des Gentilshommes, & le faire croire plus grand qu'il n'eſt, & oſter par ce moyen l'enuie que l'on pourroit prendre de les attaquer.

La derniere, que ie croy la plus forte, eſt pour ſe cacher pour ainſi dire parmy la foule, & ne donner pas de priſe ſi ouuerte & ſi aſſeurée contr'eux, à qui entreprendroit de les exterminer ; veu que ſi on ne les attaquoit qu'à la ſeule marque de leurs Veſtemens, l'on enueloperoit dans la meſme ruine, le Citoyen & le Noble; choſe qui deuiendroit impoſſible, veu le grand nombre des vns & des autres ; & ainſi ces Citadins ſont comme les Boucliers dont la Nobleſſe ſe couure.

Ils n'entrent iamais dans les grandes Charges, & ne manient rien de la Republique, que ſous vn Gentilhomme Venitien. On les fait Secretaires des Generaliſſimes, des Am-

baſſadeurs, & des Prouediteurs Generaux. Ils ſont receus dans le Barreau, & vont volontiers ſur les Vaiſſeaux de la Republique; & ce qui fait qu'ils croyent auoir grande part dans l'Eſtat, c'eſt qu'ils ſont nommez aux Charges par le Conſeil, & qu'en effet on ne les employe aupres de perſonne, que comme des Surueillans.

CHAPITRE XI.

Des Nobles de Terre-ferme.

C'Eſt vne des choſes qui ſurprend le plus les Etrangers, que la ſoûmiſſion, & pour ainſi dire la baſſeſſe que ces Nobles ont pour les Venitiens, qui va juſqu'à vne telle veneration, qu'ils ne ſe couuriroient iamais deuant le moindre d'eux, que pard es commandemens reïterez. Ils ne laiſſent pourtant pas d'eſtre en

quelque eſtime dans le Païs ; mais dans la Ville, ils ne ſont non plus conſiderez que le moindre des Artiſans.

On les tient dans vne telle ſeruitude, qu'ils ne poſſedent aucune Magiſtrature, ny aucune Dignité qui ait éclat dans la Republique. Ils ne ſont iamais appellez dans les Conſeils d'Eſtat, & n'ont pas plus de connoiſſance de ce qui s'y paſſe; que le plus vil Peſcheur de Moran. On les nourrit exprés dans cette ignorance & dans cet éloignement des Affaires, pour les tenir toûjours bas, & ne les faire aller de pair à compagnon auec ceux qui doiuent eſtre leurs Maiſtres ; car comme ils ſont d'vn eſprit entreprenant, vif, deſireux de nouueautez, & peu fidelles, ſi on leur laiſſoit auancer vn pied, ils y mettroient bientoſt tout le corps, & connoiſtroient à la fin que ſous ce maſque de Liberté, ils ſont en effet comme des Eſclaues. La Republi-

que a vne telle défiance de ces Meſſieurs, qu'il n'y a point d'expedient qu'elle ne mette en œuure, pour leur dérober la connoiſſance de leur ſeruitude & les mettre hors d'eſtat de s'en pouuoir releuer.

Pour ne les pas deſeſperer tout à fait, les Souuerains Magiſtrats enuoyez du Senat pour les gouuerner, les appellent aupres d'eux, leur confient en apparence les Affaires, leur permettent comme i'ay déja dit de prendre le titre de Conſeillers; ils les font Arbitres des petits Differens qui naiſſent dans leur Ville, leur communiquent les premiers les ordres du Senat, qu'il faut pourtant qu'ils ſuiuent aueuglement, & leur donnent de petites Charges, qui ſont plus ſeruiles qu'honnorables. Ils les entretiennent cependant par ces fauſſes apparences; & ces pauures Gentilshommes ſe retirent auſſi contens chez eux auec vn *Adio à Voſignoria*, comme ſi en effet ils eſtoient

appellez aux plus hauts Miniſteres.

Ce ſont la pluſpart Gens implacables, & qui tiennent pour axiome, que l'on ne doit iamais *fidarſi al nemico reconciliato*. Ils ſont ſi enracinez dans la vengeance, que dans toutes les Villes de l'Eſtat l'on ne voit que de perpetuelles Guerres Ciuiles. Les Breſſans entr'autres, & les Vincentins, ſont d'vne humeur ſi farouche, que l'habitude que l'on a de voir à tous momens des Aſſaſſinats, n'en attire pas l'Artiſan hors de ſa Boutique; & l'on tire ſi peu à faux dans ces lieux, qu'au bruit d'vne harquebuſade, les plus pieux oſtans leurs Bonnets, diſent pour l'Aſſaſſiné vne petite Priere. Le deſordre va plus loin; les Meres & les Peres y nourriſſent & inſtruiſent leurs Enfans, & leur montrant tous les ſoirs & tous les matins les Chemiſes enſanglantées de leurs Parens aſſaſſinez, excitent dans ces jeunes Ames, & y font

croiſtre auec l'âge, vn deſir ſi violent de vengeance, qu'ils ne reſpirent qu'apres la mort de celuy qu'on leur a dit eſtre leur Ennemy.

Cette licence ſeroit encor vn peu pardonnable, s'ils y procedoient par les voyes d'honneur; ie les appelle voyes d'honneur; car les Princes, quoy qu'ils lesdefendent, ne peuuent pourtant s'empeſcher de témoigner le ſentiment diferent qu'ils font de l'acceptant ou du refuſant: mais ils y vont par des voyes ſi lâches, que le recit en fait horreur. Ils entretiennent dans leurs Maiſons des Garniſons de Bandoliers, qui toûjours armez juſqu'aux dents, ſont quelquefois les inſtrumens perfides de la mort de ceux qu'ils doiuent defendre. En verité ces Nobles menent vne vie mille fois pire que les Galleriens, puis qu'à ceux-cy quelquefois la peine ceſſe, & à ceux-là iamais. Le plus auſtere Chartreux n'a pas plus de peine à ſouffrir ſa Haire &

ſon Cilice, que ces Meſſieurs en ont à porter leurs Iaques de Maille, & leurs Corſelets, que le plus ſouuent ils veſtent ſur la chair nuë pour les cacher dauantage. Ils viuent dans vne cruelle inquietude, augmentée & par la paſſion de ſe vanger, & par la peur d'eſtre primez; & leur défiance eſt ſi extréme, que leurs plus proches ont ſouuent paſſé par leurs mains dans les alarmes qu'ils ſe ſont donnez eux-meſmes.

Pour leurs Femmes, ils les traitent comme des Criminelles au premier chef, quelque ſages ou vertueuſes qu'elles ſoient; les tiennent ſerrées dans des Chambres reculées, armées de poïntes & de grilles de fer; leur defendent la conuerſation d'Ames qui viuent; ne les font ſeruir que par des Femmes; & ſi elles ne ſe gouuernent auec la derniere ſeuerité, il n'y va pas moins que de la vie. Ils ſont ſi jaloux ſur ce poinct, qu'ils expiënt meſme dans le ſang de

leurs Parentes le pretendu affront qu'ils croyent auoir receu, & dont ils s'imaginent que leur Famille ſoit ſoüillée; mais auec tout cela elles ſont toûjours Femmes, & Femmes Italiennes.

Voila à peu prés le genre de vie de ceux que l'on appelle Nobles de Terre-ferme. Quelqu'vn me dira peut-eſtre qu'il s'étonne comment vn Senat ſi prudent, ſi puiſſant, & ſi ſage, ſouffre des deſordres ſi abominables dans ſon ſein. C'eſt icy où eſt le plus fin de leur Domination politique; ils les nourriſſent à deſſein dans cette confuſion, ou pour mieux dire ils ne s'oppoſent pas à ces Furiés, afin qu'eſtant toutes employées contre eux-meſmes, elles ne faſſent pas d'autres ſaillies plus dommageables. Ils ſçauent parfaitement qu'où regne vne diuiſion ſi enracinée, l'on n'y peut iamais voir naiſtre de concorde & d'vnion; choſe que la Republique apprehende comme la ſappe,

infaillible de tous ſes fondemens, puis que s'ils eſtoient bien vnis enſemble, comme ils compoſeroient vn Corps fort conſiderable, il leur ſeroit fort aiſé de gourmander ceux qui les maiſtriſent, & de faire tomber ceux qui ſont ſur leurs teſtes. L'on dit agreablement dans Veniſe, que ce grand Corps, comme il eſt chargé d'humeurs noires & violentes, a beſoin de frequentes ſaignées, & qu'il épargne la peine de luy appliquer les remedes neceſſaires, puis que de ſoy-meſme il a la vertu de ſe purger. Outre ces premiers auantages que la Republique tire de ces inimitiez, elle en reçoit encor vn dont elle ſe ſert admirablement dans le beſoin, qui eſt de declarer rebelle & infame le Noble de Terre-ferme, qui apres auoir ſatisfait pleinement à ſes appétits, s'eſtre ſaoulé du ſang de ſes Ennemis, commence à paroiſtre redoutable dans le Païs par l'eſcorte de ces Braues, & par la quantité des

crimes qu'il a commis. Alors comme le Senat ſçait que l'on n'arriue iamais à cette tyrannie ſans s'eſtre fait des Ennemis ſans nombre, il bannit ce redouté Criminel, le priue de l'honneur & de ſes biens, met ſa Teſte à l'enchere; & priant tous les Païs circonuoiſins de prendre en main le ſoûtien de la Iuſtice, engage tout le monde dans ſa Cauſe, & reduit ce petit Tyran à viure fort caché, ou par le dernier deſeſpoir à ſe jetter à la Campagne; & de là vient ce grand nombre de Bandits que nous voyons par tout le Païs. Maxime adroite de donner cours aux vitieux pour les rendre inſolens & haïs, & les étouffer apres auec l'vniuerſelle approbation, & s'acquerir par ce châtiment le ſurnom de juſtes dans les eſprits des Peuples qui ne voyent que l'écorce; & plus adroite encore pour ruiner toutes les Puiſſances de Terre-ferme, & détruire les Grands de leurs Prouinces.

CHAPITRE XII.

Discours particulier sur quelques-vnes de leurs Maximes.

CE que la plusspart du monde croit estre leur Tresor, n'est rien moins que ce qu'il pense : L'on s'imagine qu'il consiste dans vn grand amas de finances en quelque lieu serré & caché, & que c'est d'où ils puisent cet or & cet argent immense qu'ils n'épargnent point pour leur conseruation. Les Coffres & les Cabinets où se logent ces Tresors, sont les cœurs de leurs Nobles & de leurs Citadins dans les besoins extrémes de la Republique. C'est là que l'on trouue des Sources qui ne tarissent iamais ; l'amour de la Patrie, & la peur de se voir soûmis aux Etrangers, leur font fouler aux pieds toutes considerations de leur propre

intereſt, que d'ailleurs ils cheriſſent fort, & leur font ouurir les mains pour ne pas perdre leurs Corps. Apres la mort du vaillant Marcello, la perte de Tenedos, & l'accident fatal qui déroba à la Victoire & à la Republique l'Illuſtre & l'Inuincible Mocenigo pertes toutes conſiderables & d'vn grand poids, cet Eſtat comme étourdy de ces ſecouſſes, & languiſſant par des playes ſi ſanglantes, euſt pourtant aſſez de cœur pour ne chercher point ailleurs ſon ſecours; & le braue Pezaro qui fut depuis éleu Doge, fut le premier qui dans cette conſternation publique releua les courages abatus par vne genereuſe exhortation & vn plus genereux exemple, offrant au Senat tous ſes reuenus pour cinq ans, qui n'eſtoient pas moins de ſoixante milles Ducats par an. Cette propoſition heroïque fortifia les plus irréſolus, encouragea les plus timides, & donna des reſources à cet Eſtat que

l'on ne verra iamais périr que par luy-meſme. Comme les Citadins ſont jaloux de paroiſtre auſſi zelez pour le bien public, que les Nobles meſme, ils n'épargnent rien dans les extrémitez, & ſacrifiënt tout ce qu'ils ont pour le ſalut de leur Republique.

Pour faire executer les ordres du Senat plus efficacement, ils ont à Veniſe vn Grand Preuoſt veſtu d'vne longue Veſte rouge, qu'ils appellent *Conteſtabile*, qui toûjours accompagné d'vn bon nombre de Sbires, qui ſont comme nos Archers, reprime l'inſolence des fripons, & fait viure le Peuple en ſeureté. Les Sbires pourtant n'oſeroient mettre la main ſur vn honneſte Homme; & quand ils s'en veulent ſaiſir, ils luy jettent vn manteau ſur la teſte, & l'enuelopant de cette façon, l'emportent comme vn Corps mort dans les Priſons. Cette Charge de *sbiri* eſt ſi miſerable, qu'vn Noble, Citadin, ou Etranger, tant ſoit peu de condition,

peut impunément poignarder vn de ces Archers, pour peu qu'ils prouuent qu'ils en ayent eſté offenſez.

Les Gondoles & les Canaux ſont des Lieux ſacrez, où l'on eſt comme dans vn Refuge; & l'on n'oſeroit y auoir attaqué qui que ce ſoit; la Iuſtice meſme y perd ſa force, & vn Criminel ſur l'eau eſt hors des priſes de tous les Sergens. Les Maiſons des Ambaſſadeurs ont les meſmes priuileges; & c'eſt aſſez qu'vn Bandy, de quelque qualité qu'il ſoit, ait touché le ſuëil de la porte d'vn Ambaſſadeur, pour eſtre à l'abry de toutes ſortes de violences: il y a meſme de certaines Bornes fort religieuſement gardées, dans leſquelles on ne leur peut faire aucune inſulte; mais ſi on les peut ſaiſir hors de ces Aziles, ils ſont ſujets aux Loix, & chaſtiez. Les armes à feu ſont ſi abſolument defenduës dans la Ville de Veniſe, que c'eſt vn crime irrémiſſible d'en porter; & celuy qui s'en eſt ſeruy, eſt

ſur le champ puny de mort, ſi on le peut apprehender. La rigueur qu'ils y apportent, eſt vne Politique qui les met à couuert des aſſaſſinats qui ſeroient autrement fort frequens dans ce lieu-là. Le coup du *ſtilet*, petit Poignard Italien que les Nobles & Citadins portent derriere leur Robe, n'eſt pas ſi criminel ; mais comme c'eſt vn jeu de Corps à Corps, & que les coups ſont preſtes & mutuels, ces Meſſieurs qui n'aiment pas trop le hazard, ne riſquent pas leurs vengeances dans vn Combat, qui dans ſon égalité pourroit auſſi-toſt les faire périr que leur Ennemy. Iuſqu'à preſent nous ne nous ſommes promenez que dans les Villes paiſibles des Païs où vne vieille Paix a étably ſon Empire : nous auons conduit nos Magiſtrats dans les lieux où ils eſtoient nommez pour Chefs ; nous les y auons vn peu conſiderez ; & dans vne diuerſité ſi grande d'âge, d'humeurs, & de qualitez, nous n'auons

pourtant rien veu qui ne ſemble ſortir du ſein meſme de la Concorde. Vn bruit confus de Tambours & de Trompettes, où des voix ſouuent redoublées ſe meſlent, m'appelle juſques à Lio, Iſle deſtinée pour les Embarquemens de la Soldateſque; ſans doute ils vont à la guerre. Ces Galeres & ces grands Galions tous couuerts de flâmes & de banderolles, me font croire que le General s'embarque, & que quelque entrepriſe de ces vaillans Hommes leur met les armes à la main. I'aurois honte de n'eſtre pas Soldat parmy ces Braues; & puis qu'autrefois i'ay appris mon Meſtier chez eux, ie ne puis ſans lâcheté les laiſſer, & ne les pas ſuiure : mais cependant que les Soldats & les Officiers ſe preparent à l'Embarquement, & que ces Nobles Guerriers vont faire leurs adieux à ce qu'ils aiment, i'auray le temps de dire vn mot de leur Politique Militaire.

LA POLITIQVE MILITAIRE DES VENITIENS,

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Milice Venitienne en general.

LA Guerre eſt ſans contredit le plus noble de tous les Meſtiers. Dieu meſme dans les Titres les plus hauts qu'il s'eſt donné dans l'Ecriture, affecte pluſieurs fois, com-

me par excellence, celuy de Dieu des Batailles ; & l'arme dont il s'eſt ſeruy le plus ſouuent pour terraſſer les Rebelles & les Impies, a eſté l'Epée, qui diſtingue encore à preſent le Soldat d'auec le reſte des Peuples. Les Roys qui portent ſur leur front ſon Image, veulent auſſi porter ce Nom, & preferent le Titre d'Inuincibles à toutes les autres loüanges qu'on leur donne ; & la Nobleſſe ne ſeroit pas nommée le Bras droit des Potentats, ſi de ſoy-meſme elle n'eſtoit braue & vaillante.

La Brauoure, qui ſemble porter dans les périls ce grand nombre de Gentilshommes de France, comme elle eſt Volontaire, eſt auſſi plus eſtimée : celle qui anime les Nobles Venitiens, eſt comme vne neceſſité indiſpenſable, puis qu'eſtans les ſeuls Chefs de tout l'Eſtat, & jaloux au dernier poinct de leur liberté, ils n'oſent mettre en des mains étrangeres le maniment d'vne Epée qui leur pourroit

pourroit nuire, ils y ſont pourtant quelquefois forcez, mais c'eſt auec de telles précautions, qu'ils ſemblent plutoſt lier les bras dont ils ſe ſeruent, que les armer. Pour connoiſtre auec moins d'obſcurité, & enuiſager auec plus d'ordre leur Politique Militaire, parlons premierement de leurs Chefs.

CHAPITRE II.

Du Generaliſſime.

L'Authorité de ce Chef eſt ſi grande & ſi abſoluë depuis qu'il eſt monté ſur ſa Galere, que la Republique n'a preſque rien à voir ſur ſes actions pendant le temps de ſon Gouuernement, qui eſt de trois ans. Sa Chambre de Poupe eſt vn autre petit Senat, d'où ſortent tous les ordres qui regardent la Guerre: Celuy-cy ſe pourroit dire en quelque

façon indépendant, ſi apres les trois années de ſon petit Regne, il ne ſe falloit venir ſoûmettre aux Senateurs du Conſeil des Dix, répondre à toutes les choſes qu'on luy peut imputer, rendre vn compte exact de toutes ſes actions, & ſe purger enfin des Accuſations qu'on luy peut faire, pour ſe voir chaſtié s'il a mal vſé de ſon Authorité, auec la meſme ſeuerité que le moindre de l'Eſtat. Cette pourpre éclatante dont il eſt reueſtu, n'a pas plutoſt finy ſon cours, qu'on luy voit ſucceder la Veſte, le Sac, & la Barrette noire; & d'ordinaire il ne luy reſte de ce grand honneur, s'il a quelque ennemy, ou que ce ne ſoit pas vn Homme d'vne humeur agreable & engageante, qu'vn honteux chaſtiment des mains de Meſſieurs des Dix.

Bien qu'il y ait pluſieurs Generaux dans l'Armée Venitienne, ils ſont pourtant tous tellement dépendans de ce Souuerain, que c'eſt aſſez qu'il

leur commande pour leur faire à tous baiſſer la teſte & executer ſes ordres; bien loin de cette couſtume que ie voy pratiquer dans le reſte de l'Europe, où on affoiblit tellement vn Corps d'Armée par les diuers Generaux indépendans que l'on met à ſa teſte, qu'il eſt plutoſt démembré que commandé. Il eſt trop difficile de conſeruer vne vnion parfaite entre deux qui partagent vne meſme Charge, s'ils ſont tous deux Soldats & Gens de cœur: la peur d'eſtre moins eſtimez que leurs concurrens les fait tout hazarder à tuë teſte, & chercher auidement les perils pour ſe dérober l'vn à l'autre l'honneur de s'y eſtre trouuez. S'ils ſont l'vn braue & actif, & l'autre lent & timide, comment de deux humeurs ſi differentes pourra-t'on iamais faire naiſtre & executer vn deſſein à l'auantage & à l'honneur de l'Eſtat? Nous auons veu dans nos dernieres Guerres des Exemples ſi domma-

geables de cette ſorte de diuiſions, que plus d'vne Armée a eſté défaite, ou a couru riſque, pour n'auoir pas eſté ſecouruë aſſez à propos par celle qui bien que ſeparée, ne deuoit pourtant faire qu'vn meſme Corps, puis qu'elle n'auoit les armes à la main que pour les meſmes Intereſts. L'aiſe de voir battre ſon Riual, ne permet pas quelquefois de le tirer d'vn mauuais pas, & l'on triomphe de ſon malheur. Les Guerres de Mer dépendent beaucoup plus de la Fortune & du Hazard, que celles de Terre, où la préuoyance, la diligence & la connoiſſance du Païs, ſont pour ainſi dire les trois Mobiles qui font rouler auec aſſeurance nos Armées. Il faut dans les Changemens ſubits & prompts qui arriuent à toute heure, vſer d'vne ſoudaine & prompte Deliberation; là où s'il falloit s'amuſer à conteſter auec ſon Camarade quelque temps ſur le oüy ou le non, vn Changement de Vent,

vne Marée perduë pour vne Sixte d'heure plus tard, nous mettroit dans vne impoſſibilité irémediable d'executer noſtre entrepriſe, & en peril de ſuccomber auec perte de noſtre honneur, où vn moment plutoſt nous faiſoit infailliblement victorieux. Ces conſiderations ont fait que la Republique s'eſt relâchée ſi auant entre les mains de ſon Generaliſſime, qui peut attaquer ou combattre, & faire toutes les Entrepriſes qu'il croira honnorables & auantageuſes à l'Eſtat.

Le but principal de ce Chef eſt d'empeſcher de toutes ſes forces la Deſcente de l'Armée Otomane, de la Mer Blanche dans l'Archipel; & pour ce ſujet ayant fait vn Gros de tous ſes Vaiſſeaux, il les poſte comme vne embuſcade derriere certaines Iſles deſertes, dont cette Mer eſt toute pleine, & va le plus ſouuent auec toute ſon Armée prendre ſon poſte au deſſous de la Courante des

Chateaux, lieu étroit, par où de neceſſité il faut que l'Armée des Turcs ſe jette dans l'Archipel; ce qu'elle ne peut faire ſans deſordre, veu l'étrange effort que fait la Mer trop reſerrée en cet endroit. Le Tenedos leur eſtoit vne commodité incomparable, où toute leur Armée ſe pouuoit mettre à couuert, & de là aſſaillir auec auantage les Ennemis; mais la lâche trahiſon d'vn des leurs, leur a fait perdre ce Poſte, qui eſtoit de la derniere importance pour le bien vniuerſel de la Chreſtienté. I'eſtois à leur ſeruice quand ce malheur arriua, & ie ſçay parfaitement toutes les Particularitez de cette infame action. Les Teſtes de quatre à cinq cens pauures Soldats, preſque tous François, miſes en parade ſur les Murailles de la Forteresſe, crient encore vengeance de la perfidie qui les liura entre les mains de ces Barbares.

La place du Generaliſſime dans vne Attaque, eſt la teſte de toute ſon

Armée. Il eſt deuancé du ſeul General du Golfe, qui toûjours donne le premier : I'en diray la raiſon quand nous ſerons arriuez à luy. La Galere Generale eſt tout à fait ſuperbe; & celle qui a ſeruy à vn, ne ſert pas à ſon Succeſſeur. Les Generaux Venitiens ne reſſemblent pas mal à cette noble idée des anciens Conſuls, que les Hiſtoriens nous ont laiſſée dans leurs Ecrits, puis qu'ils marchent toûjours en Robe, & qu'ils ne quittent pas meſme dans le Combat cet Habit majeſtueux. Ils ſont d'ordinaire fermes & reſolus ; car s'ils n'agiſſent pas en Gens de bien, ils ſont aſſeurez d'vn chaſtiment rigoureux. On les élit de tout âge, & c'eſt aſſez qu'ils en ayent le merite & la capacité poûr y eſtre éleuez. Ce Braue Mocenigo, que nous vîmes perir à la teſte des Siens, auoit à peine trente-cinq ans ; & ſi le malheur l'euſt épargné, ſes deſſeins qui eſtoient grands, mais faciles à ce

grand cœur, euſſent eu indubitablement le ſuccez que ſa vertu meritoit. Il y euſt des fautes conſiderables dans cette Attaque; & bien des Gens furent condamnez par la bouche des anciens Capitaines, que i'écoutois attentiuement ſur ce ſujet. La Balotte eſt celle qui élit & nomme le Chef, & chacun dit ſon ſentiment auec la petite Boule, comme i'ay déja expliqué. La Brigue des jeunes Gentilshommes en ces rencontres n'eſt pas la moindre; car dans l'élection du Mocenigo, bien que les Anciens ne s'y portaſſent pas d'abord, cependant la Ieuneſſe fit vn ſi grand effort, qu'elle l'emporta.

Cette Charge n'eſt pas perpetüelle dans la Republique; ils ne la mettent ſur pied, que quand vne Guerre ouuerte & declarée la demande neceſſairement, & ſi-toſt qu'elle eſt finie, ce General eſt caſſé, & l'on ne ſe ſert plus que du General du Golfe.

CHAPITRE III.

Du General du Golfe.

IL eſt perpetuel, & pour ainſi dire ne meurt iamais, parce que les Venitiens s'eſtimans les Roys de la Mer, & principalement de l'Adriatique, nommée le Golfe de Veniſe, ils y entretiennent meſme durant la Paix vne Eſcadre conſiderable de Galeres & autres Vaiſſeaux, tant pour tenir en bride leurs Sujets des Iſles de la Dalmatie, que pour couurir les Places auancées qu'ils ont ſur le bord de la Mer, & les defendre de toutes les ſurpriſes que les Pirates & Eſcumeurs de Mer y pourroient faire.

La Guerre dans ce Golfe eſt ſans quartier; ils ne prennent point de Priſonniers; & le Capitaine qui en feroit, perdroit la teſte, pour récom-

penſe de ſa pitié. Ils pendent aux Vergues tous les Renegats, & n'épargnent pas meſme les Femmes, à qui ils font paſſer le pas comme aux autres. Les Chreſtiens armez en guerre qui ſe hazarderoient d'y faire des Courſes, ſeroient traitez de la meſme façon irrémiſſiblement; & c'eſt auec cette ſeuerité qu'ils ſe maintiennent Maiſtres paiſibles de leur Golfe.

Celuy-cy eſt le plus ancien de leurs Officiers, & c'eſt pour cette conſideration qu'il a toûjours la pointe dans toutes les occaſions, bien qu'au ſurplus il obeïſſe ſans contredit au Generaliſſime. Il n'a rien à voir ſur les Débarquemens, & ne commande ſimplement qu'en Mer. Il eſt dans vne tres-grande conſideration parmy eux, comme celuy ſur lequel la ſureté de toute l'Italie ſe repoſe, eſtant comme chacun ſçait, bornée d'vn coſté de ce grand bras de Mer qui ſe jette dans les Terres juſqu'à Capodiſtria.

Sa Iuriſdiction ne paſſe pas les Zantes, Cephalonie & Corphou, qui ſont les dernieres Iſles du Golfe; & tout le temps qu'il eſt en Charge, il ne met iamais pied à terre que pour des Neceſſitez tres-preſſantes. Son poſte ordinaire pendant la Paix eſt à Corphou, au Golfe de Cattáro, ou aux Zantes, qui ſont les Portes par où il faut paſſer pour entrer dans le Golfe de Veniſe. C'eſt proprement vn Corps de Garde auancé que cette Eſcadre, pour rompre les premiers efforts des Ennemis, s'oppoſer à leur paſſage, & donner temps aux Païs qu'elle couure de ſe mettre en eſtat de n'eſtre pas accablez d'vne ſurpriſe. Quand la Republique n'a point de Guerre, c'eſt à luy qu'on enuoye les jeunes Nobles Venitiens pour ſe façonner dans les Armes, & pour apprendre le meſtier; & c'eſt de cette pepiniere que ſortent tous ces grands Hommes de Mer que nous voyons attaquer auec tant de ſuccez des Ar-

mées ſi effroyables de Turcs.

C'eſt auec cette Politique Militaire qu'ils font deux grands effets auantageux au dernier poinct pour le bien public. Ils éleuent & nourriſſent leur Ieuneſſe dans le ſein de la guerre & du peril; & par l'habitude continuelle d'enuiſager l'vn & l'autre ſans effroy, la Brauoure leur tourne comme en vne ſeconde nature : mais ce qui eſt plus conſiderable, ils accouſtument ces jeunes Courages à obeïr petit à petit à leurs égaux, & à ne ſe cabrer pas comme i'ay veu ailleurs contre les Commandemens, par la ſotte raiſon de dire, *Ie ſuis autant que luy*, & *I'en ſçay plus que luy*; raiſon à dire le vray qui reſſent peu le Soldat & le Braue, qui doit toute ſa vie fuir le moindre ſoupçon d'auoir reculé à vne occaſion ſous quelque pretexte que ce ſoit.

Si le Generaliſſime venoit à manquer, celuy-cy (juſqu'à ce que la Republique en ait autrement or-

donné) prend la teſte de toute l'Armée, & en eſt reconnu le Chef ſans contredit : Maxime prudente & infaillible pour rompre le col aux diuiſions qui naiſtroient pour le commandement, comme les peſtes ordinaires qui détruiſent plus d'Armées que le fer des Ennemis.

CHAPITRE IV.

Du General des Galeaces, & de leurs Gouuerneurs.

IL faut dans cette Charge vn Homme ferme, plein de viuacité & de jugement ; car dans les Batailles tout dépend abſolument de l'effet qu'il fera. L'on peut dire qu'il commande les Bouleuarts qui couurent toute l'Armée, puis que luy ſeul s'oppoſe par tout comme vn Rampart inébranlable à la furie des Aſſaillans ; & quand vne fois il peut auancer ces

redoutables Machines au milieu des Galeres Ennemies, il force la Victoire de ſe declarer pour ſon party.

Chaque Commandant de Galeace qu'il a ſous luy eſt appellé Gouuerneur, non Capitaine, pour montrer l'importance de la Charge qu'on luy donne; & ce n'eſt pas par vanité, puis qu'en effet ce ſont des Chaſteaux flottans, où mille Hommes d'ordinaire de Garniſon montent & deſcendent les Gardes, prennent leurs Poſtes, placent leurs Sentinelles, & font la Ronde auec autant d'ordre & de ponctualité que l'on fait dans nos Citadelles. Cent Pieces de Canon de tout calibre, font bien voir la puiſſance de ce grand Corps, qui armé de Voiles, & d'Auirons, fait la fonction de Galere & de Galion, prenant fort bien ſon party dans la bonace auec ſes Rames, & ſçachant ſe préualoir des Vents auec la meſme viteſſe, & la meſme adreſſe que les autres Nauires.

Comme ces Machines ſont d'vne dépenſe exceſſiue, les Venitiens n'en entretiennent pas grand nombre, & ie ne leur en ay veu que ſix dans leur Armée ; mais pour preuenir le defaut qui en pourroit arriuer par quelque accident, ils ont toûjours dans leur Arſenac de ces ſortes de Baſtimens tous preſts à mettre en Mer. Ils ſe fient ſi fort dans ces Vaiſſeaux, qu'ils ſe croyent inuincibles quand ils en ſont couuerts ; & pour vne marque de ce qu'ils peuuent, il eſt à remarquer, qu'vne Ville ſe croit aſſez fortifiée du coſté de la Mer, contre toutes ſortes d'efforts, quand elle a vne de ces Galeaces pour defendre l'entrée de ſon Port. Ce fameux Tenedos tiroit ſa principale force de deux de ces Vaiſſeaux qui couuroient l'Iſle & la Fortereſſe ; mais l'argent de l'Eunuque Baſſa trouua le ſecret d'vn Vent qui les emporta ailleurs.

Vn Gouuerneur, outre l'honneur qui l'anime, a encore la neceſſité d'eſtre

braue à outrance, ou de perdre la vie auec infamie; & c'eſt ce qui le fait combattre auec vne fermeté inébranlable, ne receuant, ny ne donnant iamais de quartier; car vn de ces Commandans qui ſe rendroit à vingt-cinq Galeres, nombre capable d'effrayer vne juſte Armée, s'il retomboit entre les mains des Venitiens, perdroit à la veuë de toute l'Armée la Teſte ſur la Proüe du Baſtiment qu'il auroit rendu.

Iamais aucun Etranger ne peut eſperer le Commandement de ces Galeaces; ce n'eſt pas que les Soldats qui ſont deſſus ne ſoient Etrangers, & qu'ils n'ayent leurs Officiers de meſme Païs, mais tous dépendent abſolument du Noble Venitien qui en eſt le Gouuerneur, lequel ne reçoit point d'ordres que de ſon General, & ſon General ne les reçoit que du Generaliſſime. L'on peut icy remarquer l'auſtere ſeuerité de leurs Loix Militaires, qui chaſtient ſans

remiſſion les Traiſtres & les Lâches. Ils ne peuuent pas s'imaginer qu'vn Homme qui a l'ambition de ſe pouſſer dans ces grandes Charges, n'ait pas aſſez de cœur pour les exercer; & quand ils les font mourir, ils ne puniſſent pas leur lâcheté, mais leur trahiſon d'auoir trompé par vne fauſſe apparence de brauoure leur Païs, & l'attente qu'on auoit de leurs perſonnes. Si l'on en vſoit de meſme en France, nous ne verrions pas tant de Places perduës, & beaucoup de Gens ſe conſulteroient plus d'vne fois auant que de demander des Charges qui leur deuroient couſter ſi cher. Les Venitiens par ce moyen apprennent aux Gens à ſe connoiſtre, & ne mettent les Charges que dans des mains capables de les manier.

CHAPITRE V.

Du General des Galions, & de leurs Capitaines.

CEux-cy ſont auſſi Gentilshommes Venitiens, qui ſeuls poſſedent ces Charges. La friponnerie de beaucoup d'Etrangers qui leur ont enleué des Baſtimens tout armez, les a fait ſages. Pour les Manœuures, ils ſe ſeruent indiferemment de toutes ſortes de Nations, & meſme loüent des Nauires tout équipez des Holandois & des Anglois qu'ils payent par mois, commandez par vn Noble.

Les grands Vaiſſeaux qu'ils prennent ſur les Turcs, ils les nomment Sultannes, & ceux-là ſont armez aux frais de la Republique; & le Commandant d'vne de ces Sultannes, bien que ſimple Capitaine de Nauire

comme les autres, eſt pourtant plus conſideré, & c'eſt vne marque d'vne eſtime particuliere quand ils les montent.

Ils le font exprés pour faire couler inſenſiblement vne jalouſie parmy ces Chefs, & récompenſent celuy qu'ils en jugent digne, par vne Charge qui n'a rien au deſſus des autres, qu'vn nom changé. Ils ſuiuent en ce poinct ces anciennes Maximes des Romains, qui animoient leurs Gens de Guerre par des récompenſes, qui meſurées à l'œil ſeul, n'eſtoient rien; mais qui conſiderées dans l'honneur qu'elles apportoient à celuy qui en eſtoit couronné, eſtoient vn comble de gloire.

Comme ce General a entre les mains toutes les Munitions de l'Armée dont les Galions ſont chargez, il eſt dans vne tres-grande conſideration, & l'on n'y place que des Perſonnes d'vne prudence & maturité d'eſprit fort connuë. Ils ſe mélent

peu à coup de main auec les Ennemis; mais l'impreſſion qu'ils font auec leurs bordées, eſt d'vn effet effroyable.

CHAPITRE VI.

Des Sur-comites des Galeres.

C'Eſt ainſi qu'ils nomment les Nobles Venitiens qui commandent les Galeres de la Republique; la pluſpart ſont tous jeunes Gens, qui vont, ou apprendre le meſtier, ou taſcher de s'auancer à force de ſeruice. On leur donne dans l'Arſenac vn Corps de Galere toute armée & munitionnée, tant pour la bouche que pour la guerre, & le plus ſouuent les Capitaines leuent les Rameurs que l'on appelle *Boneuoglies* & les Soldats à leurs deſpens, & acheuent d'enjoliuer & orner leurs Galeres à leurs frais. Pour ce qui eſt de

la Soldateſque, la Republique la paye depuis qu'elle eſt ſur le Bord, comme auſſi les Boneuoglies ; & pour récompenſer les Nobles des dépenſes qu'il faut qu'ils faſſent dans la leuée des vns & des autres, l'on leur permet de diſpoſer de toutes les Charges de la Galere : Cela fait que comme il y a toûjours de l'émulation parmy la jeune Nobleſſe, chacun s'efforce de ſurpaſſer ſon compagnon, & de ſe faire remarquer par deſſus les autres. Là l'or, ny les couleurs les plus fines, ne ſont pas épargnées aux Chambres de Poupe & aux Rames; & les étoffes les plus belles employées en Gaillardets & Banderolles, font bien voir que pas vn ne veut ceder. Ainſi la Republique paroiſt pompeuſe à peu de frais, & ſe ſert de l'ambition de ces jeunes Meſſieurs pour paroiſtre magnifique.

Auant que de hazarder à la Mer les Galeres nouuellement armées,

leurs nouueaux Capitaines font tous les jours deux ou trois fois l'Exercice depuis la Place S.Marc juſqu'à Lio; & quand les Anciens croyent que tout eſt en bon eſtat & capable de ſeruir, au bout d'vn mois ou deux on les enuoye, non à l'Armée, mais dans l'Eſcadre qui eſt reſtée pour defendre leur Golfe, & là ils acheuent de ſe façonner dans le meſtier.

La dépenſe qu'ils ont faite pour leur Armement n'eſtant que ſuperficielle; & l'amour qu'ils ont ainſi que tout le monde pour leurs propres œuures, s'en allant auec l'or & la peinture, que l'Air & les Vents ont bien-toſt biffé, il ne leur reſte qu'vn deſir de s'auancer où ils voyent les autres arriuez; & vne des raiſons qui leur fait ne craindre point le peril, eſt qu'ils ne hazardent rien du leur; pour vne Galere perduë, la Republique leur en pouuant fournir dix: Au lieu que quand les Officiers ſont Proprietaires, comme toute leur fortune

dépend du Vaiſſeau qu'ils montent, ils eſquiuent par intereſt les lieux perilleux, où leur courage les porteroit.

Quand les Galeres vont à vn Combat, ou s'auancent juſqu'aux Bouches de le Mer Blanche, elles ſont renforcées de Soldats étrangers, outre ceux qui y ſont d'ordinaire. On les diſtribuë de telle ſorte dans tous les Vaiſſeaux, que pas-vn n'y peut faire Corps; & les Détachemens y ſont tellement embroüillez, qu'à peine vn Capitaine aura-t'il douze Soldats de ſa Compagnie dans le Bord où il ſera.

Cela marque vne défiance continüelle dont ils ſe raſſurent par cette adreſſe; & l'on peut dire auſſi qu'ils le font pour animer dauantage les Soldats à leur deuoir, dans l'eſprit deſquels la peur d'eſtre eſtimez moins brauesque les autres, peut faire naiſtre vne reſolution déterminée. Aſſeurément qui ſçait piquer d'hon-

neur le Soldat, n'a pas gagné vn petit auantage dans les Armées. Nous auons veu ſortir de grands effets de cette jalouſie ; & celle qui regna entre les Vvallons & les Eſpagnols aux premieres Guerres de Flandres, fit bien perdre des Places aux Hollandois, que toute la capacité des Generaux n'euſt ſceu forcer ; mais cette eſpece de Guerre Ciuile entre les Gens de Guerre, fit precipiter les Trauaux, & hazarder plus viſte les Attaques auec vne heureuſe temerité.

Ces Capitaines ne quittent pas dans le tumulte leurs Veſtemens ordinaires ; on les voit dans leurs Galeres auec la meſme ſimplicité d'Habits qu'ils paroiſſent dans les ruës de Veniſe, & cette Politique leur conſerue le meſme reſpect que dans la Ville. Ils y gardent la meſme fierté, & quelque part qu'ils ſoient, ils ſont toûjours Gentilshommes Venitiens. Leurs Galeres ſont petites & legeres

de

de celles qu'ils nomment, *Galée suttili*, mais fort adroites & aisées à manier, outre qu'ils ont dessus les meilleurs Canonniers du Monde. Leurs Canons de Coursier ne portent pas plus de trente ou quarante liures de balle. Ils ont à la Prouë, outre ces Canons, quatre autres petites Pieces; & ceux qui les seruent sont si assurez, qu'ils en tirent presque aussi juste que nous faisons de nos Fusils. Ils ont quelques Pierriers sur les flancs, mais peu; & vn des plus grands effets qu'ils fassent, ce sont auec de certains *Mosquetti à Caualetto*, que nous nommons Mousquets à croc, qu'ils ont placez sur le Chasteau de Poupe.

Le Secours des Bonnevoglies leur est d'vn grand auantage dans vn besoin pressant; car estans tous Chrestiens & Gens accoustumez au peril, on les arme dans vn Combat de Pierres & de Coutelas, leur promettant la liberté, ou accroissement

de paye, & on les fait paroiſtre en la place des Soldats morts. Les Turcs n'oſeroient alors hazarder le Combat, toute leur Chiourme eſtant compoſée de Chreſtiens Eſclaues, qu'ils tiennent dans vne cruelle Captiuité étroitement enchaiſnez, & qu'ils apprehendent autant & plus encore que les Ennemis qu'ils ont en teſte.

CHAPITRE VII.

Du General ou Gouuerneur de Candie.

BIen qu'il commande en terre, ie le mets pourtant au rang des autres Officiers de l'Armée Nauale, puis qu'eſtant dans vne Iſle, l'on peut dire qu'il eſt continuellement à la Mer; c'eſt proprement ce que nous appellons Vice-Roy: Charge triennale, qu'ils ne continuënt iamais, pour couper toutes les racines que

l'ambition pourroit jetter dans vne ſi éminente Dignité.

Il rend vn compte bien exact de tout ce qui ſe paſſe dans l'Iſle; & bien qu'il en ait le Gouuernement en Chef, il n'oſeroit rien entreprendre ſans le conſeil de ceux que la Republique nomme aupres de luy. Auant les Guerres qu'ils ont eues auec le Turc, cette Charge eſtoit vne des plus éclatantes de l'Eſtat; mais à preſent elle a bien perdu de ſon luſtre, & ſe voit bornée à commander vne ſimple Garniſon dans la Ville de Candie; qui eſt ſi reſerrée par les nouuelles Fortifications que les Turcs ont éleuées, qu'à peine a-t'on libre le Chemin couuert des Contreſcarpes. Ie parle d'vn coſté, car des deux autres, la Mer & les Montagnes mobiles de ſable, donnent vn peu plus de liberté aux Aſſiegez.

Il a outre la Ville Capitale, deux Places petites, mais tres-fortes & conſiderables, auſquelles il nomme

des Gouuerneurs & qui prennent les ordres de luy. Ces Places ſont *spina-longa*, & la *suda*, toutes deux Ports de Mer; & ces trois Villes offrent des Retraites fort aſſurées pour l'Armée Venitienne, ſi le malheur l'obligeoit de ſe retirer. La ſituation entr'autres de Spina-longa, eſt admirable, & ie m'ébahiſſois de la voir ſi peu munie d'Hommes; mais ie croy qu'ils ſe fient à la Mer qui luy ſert de Foſſé, & aux Rochers inacceſſibles qui la couurent du coſté de la terre.

Si la Republique veut faire quelque effort conſiderable dans l'Iſle, ce Vice-Roy commande abſolument toutes les Trouppes qu'on y enuoye. Il ſort pourtant peu de la Ville où eſt ſon Siege principal; mais enfin cela dépend de luy, & le Prouediteur qu'il y enuoye repreſente ſa Perſonne.

L'on ne met iamais dans les Charges de Generaliſſime & de General de Candie, deux Perſonnes d'vne

parfaite intelligence, veu qu'ils pouroient, ayant en main les deux Clefs de la Republique, en ouurir les Portes à leur deſſein, & faire entrer & regner leur ambition.

L'authorité de celuy-cy s'étend, non ſeulement ſur la Milice, mais auſſi ſur la Police: Il regle pleinement & l'vn & l'autre; ſi bien que l'ancienne majeſté des Roys de Crete, ſemble n'auoir perdu que ce Nom de Roy; la Cour de ce General, ſa Puiſſance & ſon Habit de Pourpre ne repreſentant pas mal vne Royauté en apparence.

Les Generaux Etrangers, qui ſont ceux qui commandent les Trouppes de l'Iſle, & qui vont à la Guerre, obeïſſent abſolument à tous les ordres de ce Chef; & s'ils le refuſent, ils ſont ſoûmis à ſa juſtice, auec appel pourtant au Senat, qui agiſſant ſans paſſion, n'a pas les meſmes emportemens que ſon Vice-Roy. Ils luy donnent exprés cette Souueraine

Puiſſance, pour le rendre plus reſpecté, & faire executer auec plus de ponctualité les ordres de la Republique, remis entre les mains de ce Miniſtre. Sans doute s'il n'eſtoit appuyé dans cet abſolu Commandement qui donne de la terreur aux autres Chefs, comme d'ordinaire ces Meſſieurs ont peu veu d'Armées à la Campagne, les Officiers qui ſçauent leur meſtier, priſeroient peu ſes ordres, & de cette negligence & mépris, on en viendroit juſqu'à l'inſolence, qui eſt le grand chemin de la Rebellion.

CHAPITRE VIII.

Du General de Dalmatie.

CEluy-cy a plus de Païs & plus de Places à commander, que le General de Candie; mais cependant ſa Charge n'eſt pas ſi éclatante que

la premiere, & ie le fais ſuiure cet autre, ſon pouuoir s'étendant ſur des Places Maritimes.

Les Villes principales qui dépendent de ſon Gouuernement, ſont, *Zara*, *Cliſſa*, *Spalatro*, *Zebenico*, *Cattaro*, *Dulcigno*, & autres, outre vne infinité d'Iſlettes le long des Bords de la Dalmatie, le Païs des Morlaques, & l'Ancienne Eſclauonie. Ces Contrées ſont aſſez peuplées & de Gens aguerris & accouſtumez à la fatigue, entr'autres les Morlaques qui ſont pour ainſi dire les Iroquois de ce Païs-là. Ie n'ay iamais veu de Nation ſi adroite, ny ſi ſubtile pour des Courſes, & qui prenne mieux ſon party dans vne rencontre faſcheuſe. La connoiſſance parfaite qu'ils ont des Montagnes, leur donne ces auantages; ils campent d'ordinaire aux pieds des bonnes Villes ſans aucun ordre Militaire, auec leurs Beſtiaux, & leur Famille, & entrent dans ces Places quand elles

ſont menacées d'vn Siege, & que l'on n'eſt pas aſſez fort pour tenir la Campagne.

Les Places que i'ay nommées ſont fort bonnes & bien fortifiées, bien que Cattaro ſoit fort commandée de certaines Montagnes, que l'on nomme Noires; mais ſon Port dont l'embouchure eſt defenduë par vn tres-fort Chaſteau, la rend vne Place de difficile priſe, le Secours y pouuant entrer à tous momens.

Le General a le ſoin de viſiter les Garniſons des Places, de donner ordre aux Munitions, d'enuoyer à la Guerre ſçauoir des nouuelles des Ennemis; & quand il croit pouuoir entreprendre quelque Siege ou autre Execution, ſans eſtre coupé des Turcs, il prend des Gens de Guerre de ces Garniſons, qui ſont toûjours bien fournies, & faiſant vn petit Corps d'Armée, va où ſon deſſein le mene. Il a ſous luy comme le General de Candie, les Generaux Etran-

gers, auſquels il commande auec la meſme authorité. S'il arriue quelque perte conſiderable dans les Païs où il commande, l'on s'en prend directement à luy, & c'eſt ce qui le rend extraordinairement vigilant & actif.

Le Baſſa de la Boſſine luy eſt vn Voiſin fort incommode, qu'il adoucit le plus ſouuent auec des Sequins. Il témoigne vne grande confiance aux Cappelets, Soldats du Païs, & par cette Politique s'acquiert ces Peuples, qui ſont Gens de main & farouches. Il leur met meſme en main des Gouuernemens de conſequence, dont il peut diſpoſer à ſon gré; mais dont il doit auſſi répondre à la Republique. Maxime puiſſante pour n'auoir que des Officiers de merite, puis que celuy qui les place en deuant étroitement répondre, ferme l'oreille à la faueur, & ouure les yeux pour la ſeule capacité.

CHAPITRE IX.

Des Capitaines-Grands.

D'Abord qui ne considereroit que les fonctions de leurs Charges, croiroit que ce sont des Capitaines de Paix ; mais bien qu'ils ne mettent pas à toute heure l'épée à la main, ils ont pourtant fort grande part dans la Politique Militaire de l'Estat.

Ce sont ceux-cy qui reçoiuent dans leurs Places de Terre-ferme, les Soldats nouuellement leuez dans les Païs Etrangers pour le seruice de la Republique, qui les façonnent à leur mode, qui leur font connoistre les choses qu'ils sont obligez de faire, qui leur font faire Reueuë tous les mois, & par quelques petites gratifications, leur augmentent le courage de seruir. Ils accoustument peu à peu

par leur grauité la Soldateſque Vltramontaine à vne vie plus reglée, & à des mœurs plus compoſées, & chaſtient rigoureuſement ceux qui ne viuent pas en Soldats, & point de quartier pour les Deſerteurs.

Ils ont la veuë fort exacte ſur la Caualerie qui eſt dans les Garniſons, tant Gens-d'Armes que Cheuaux-Legers, & ſans ſe laiſſer fléchir, caſſent & Caualiers & Cheuaux, s'ils connoiſſent qu'ils ne ſoient pas de ſeruice; mais ils les font auſſi payer exactement, & leur fourniſſent fidellement les choſes que la Republique ordonne. Comme ils ſont peu verſez dans la Caualerie; ils ſe font aſſiſter dans les Reueuës qu'ils font de quelque Mareſchal ou autre Expert, s'attachant ſi fort à l'apparence, qu'vn de ces Meſſieurs qui commandoit à Padouë, ne ſe pouuoit imaginer que ie fuſſe capable de commander les Gens-d'Armes du Cheualier de Gremonville, parce que ie n'auois

pas de barbe, ny de mouſtache aſſez grande.

Le but où ils viſent dauantage, eſt de ſe rendre Maiſtres abſolus au nom de la Republique, des Villes où ils ſont enuoyez, mais auec la plus grande douceur qu'ils peuuent; & prenant toûjours des pretextes plauſibles qui tendent à leurs fins, ils ont vn quartier ſeparé pour la Soldadateſque, ſous pretexte de la vouloir oſter de deſſus les bras du Peuple, & empeſcher les deſordres, qui par vne antipathie du Soldat & du Bourgeois, pourroient naiſtre entr'eux; mais en effet c'eſt pour deux autres raiſons.

La premiere, pour auoir toûjours vn Corps conſiderable tout aſſemblé & preſt à ſe jetter où le ſalut de la Republique le demande, eſtant difficile d'aſſembler dans vn moment des membres ſeparez dans des ruës & des maiſons écartées, ſans donner vn temps conſiderable à l'Ennemy de ſe préualoir de cette diuiſion: outre

que la débauche eſtant la vie du Soldat quand il n'eſt pas forcé à vne certaine retraite, nous en voyons plus perir par les deſordres qui en arriuent, que par tous les autres accidens.

L'autre eſt pour oſter toute ſorte de moyens aux Nobles & aux Bourgeois des Villes de conſpirer contre la Soldateſque, & par leur défaite ſe donner lieu à vne Rebellion d'autant plus facile, qu'ils n'auroient plus d'obſtacle. Ils ſçauent l'Hiſtoire des Veſpres Siciliennes; & comme ils connoiſſent parfaitement l'humeur Italienne (c'eſt à dire d'eux meſmes) ils ſe deffient de tout, & c'eſt pour cette raiſon qu'ils font faire Garde fort exacte dans le Quartier nuit & jour. Dans les Iours de Réjoüiſſance, où l'on ne peut bonnement empeſcher les Aſſemblées, & où les Maſcarades continuelles peuuent couurir des deſſeins pernicieux, ſous couleur de vouloir conſeruer la

Paix dans la Ville, & empeſcher le cours violent des Aſſaſſinats, qui dans ces Iours ſe font plus impunément, ils font marcher tous les Gens de Guerre qu'ils ont, mettent dans les Places importantes des Corps de Garde, ferment les auenuës des Ruës auec des Gens commandez; & ſe faiſant ſuiure par la Caualerie & l'Infanterie qui reſte, vont par tout viſiter les Danſes & les Lieux où il y a plus de monde.

C'eſt ainſi qu'auec vne adreſſe admirable, ils ſe rendent abſolus par tout, & oſtent l'enuie aux plus remuans de rien entreprendre, par l'impoſſibilité qu'ils voyent de rien executer.

Ils ont de plus pour les Gens du plat Païs, vne Politique qui eſt bonne & malicieuſe tout enſemble. Pour auoir des Soldats aguerris dans leurs neceſſitez, & pour ſçauoir leurs forces, ils font faire tous les mois vne Reueuë generale dans tout le Païs de

Terre-ferme, enrolent de nouueaux Soldats de leurs Sujets, éliſent leurs Capitaines & autres Officiers, leur font faire l'Exercice, leur donnent des armes, & les traittent de *signori soldati*. Mais ils leur font acheter cherement ces deux mots honnorables; & ie croy qu'ils ne les obligent à cette corvée, que pour les dégouſter de la Guerre. Ils choiſiront toûjours le temps le plus fâcheux pour les faire aſſembler, leur donneront le Rendez-vous dans quelque Plaine deſerte, où le Soleil d'Eſté qui eſt vehement en ces quartiers là, & la Neige en Hyuer qui y abonde, fatiguent ces pauures Païſans traueſtis, d'vne telle façon, qu'il n'y a rien qu'ils ne donnent pour n'eſtre plus enrolez. S'ils ne portent, outre leurs armes qui ſont extrémemẽt peſantes, dequoy manger, ils s'en retournent chez eux à jeun, eſtant expreſſément defendu à aucun Marchand de Danrées, de ſe trouuer dans les lieux où

ſe fait cette Reueuë. Les Armes ne ſont pas dans leur diſpoſition apres cette fatigue, ils les rendent au Capitaine-Grand qui a aſſiſté à leur Ceremonie, & s'en retournent chez eux, maudiſſant le Meſtier, qui eſt ce que les Nobles Venitiens demandent; & par ce dégouſt des armes, rendent ces Eſprits lâches & pareſſeux.

CHAPITRE X.

Des Generaux Etrangers.

TOus ces diuers Chefs que nous auons faitparoiſtre, ne ſont tirez que du Corps de la Nobleſſe Venitienne, & depuis vn fort long-temps l'on n'en a point veu d'autres poſſeder ces ſortes de Charges. Ils ont eſté pourtant neceſſitez d'auoir recours aux Etrangers, & de leur donner des Commandemens conſiderables, ſoit que reconnoiſſant plus de

vigueur & d'actiuité dans les Vltramontins (c'eſt ainſi qu'ils nous nomment) que dans ceux de leur Nation, ils laiſſent la conduite de la Soldateſque à ceux-cy, ou que voulans épargner leur Nobleſſe, ils luy donnent ſeulement les Charges en Chef les plus honnorables, laiſſant manier les plus perilleuſes aux autres. Ils ne ſont point chiches du Titre de General, & en creéront pluſieurs ſelon leurs neceſſitez, ou l'ambition de ceux qui les veulent ſeruir. Il y en a neantmoins trois qui ſont toûjours fixes, & les premiers des autres: Comme le General de Dalmatie, le General du Débarc, & le General de Candie.

CHAPITRE XI.

Du General Etranger de Dalmatie.

APres le Prouediteur Venitien, il eſt la ſeconde Perſonne dans ce Païs, & à l'Armée ; mais bien que Chef de toute la Soldateſque, il ne peut agir que de concert auec ce Prouediteur qui doit agréer les Entrepriſes auant qu'il les execute. L'on reçoit à la Campagne & aux Garniſons ſes ordres, à l'abſence du Venitien ; & ſoit que la Republique les choiſiſſe d'vne humeur peu conforme l'vn à l'autre, ou que la jalouſie du Commandement ne leur permette pas de s'aimer, on les voit peu dans vne parfaite concorde, mais ſans abuſer cependant de leurs Charges.

Vne choſe que i'ay trouuée bien rude dans ce ſeruice, eſt le peu d'au-

thorité qu'a ce General. Hors les factions Militaires où on luy cede tout l'honneur, d'ordinaire il ne pourroit gratifier vn pauure Soldat d'vn ſol de paye auantagée, ny d'vn pain de plus, ſans l'ordre exprés du Prouediteur ; & s'il le fait, c'eſt de ſa bourſe.

Comme d'ordinaire les Gens de Guerre ont plus de creance à vn Homme qu'ils voyent ordinairement à leur teſte, & qui vit & combat auec eux ; le Prouediteur qui ſe croiroit faire tort de viure d'vne maniere ſi commune, a toûjours vn œil ouuert ſur les actions de l'autre, & y apporte les temperamens raiſonnables auec ſa Souueraine authorité.

Ainſi on laiſſe aſſez de puiſſance à l'Etranger pour commander les Armées, & faire marcher les Gens à la Guerre ; mais auec cette reſtriction pourtant, qu'on veut que tout dépende du Venitien, & qu'à luy ſeul, comme Chef, l'honneur des belles

Actions ſoit deferé, comme le droict de récompenſer ou chaſtier. Cela fait que le Soldat ne receuant rien que par ſes mains, croit auſſi ne deuoir ſeruir qu'à la Republique, & obeït au General Etranger, ſeulement parce qu'il commande pour la Republique; mais au reſte comme à vn Homme de qui il n'eſpere pas grande fortune: Politique par laquelle ils ſont toûjours Maiſtres où les autres commandent, & n'apprehendent pas qu'on leur faſſe quelque mauuais tour. Dom Camillo Gonzague eſtoit General en ce Païs la derniere Campagne que ie fus à leur ſeruice, & mourut à Capodiſtria, comme il s'en reuenoit, non ſans ſoupçon d'auoir mangé quelque mauuais Fruit.

Ie ne diray rien du General de Candie, puis que comme ce premier, il n'eſt que le Bras d'vne Teſte qui le fait mouuoir & agir. L'on a veu quelquefois de ces Generaux chaſtiez

ſeuerement; & feu Monſieur de la Valette, en eſt vn exemple aſſez fameux, pour connoiſtre où peut aller la puiſſance des Chefs Venitiens, quand ils repreſentent le Corps de leur Republique : Depuis peu Monſieur le Cheualier de Gremonville, mon General, en pourroit dire des nouuelles.

CHAPITRE XII.

Du Général du Débarc.

LEs forces les plus conſiderables que les Venitiens employent, ſont celles de Mer; & l'on peut dire que ce ne ſont que des Armes defenſiues, ou de gros Corps de Garde, poſez pour s'oppoſer à toute heure aux coups impetueux & ſubits d'vn Ennemy prompt & puiſſant. En Candie, & en Dalmatie, ils ne font que parer aux coups, & s'eſtiment

heureux quand ils n'ont rien perdu dans vne Campagne. Il n'en eſt pas de meſme de leur Armée Nauale, elle combat, elle attaque, & va meſme chercher l'Ennemy. Elle fait bien plus, elle penetre juſqu'au cœur meſme du Païs ennemy; & par vne conduite auſſi heureuſe qu'elle eſt hardie, fait trembler les Places les plus reculées dans les Terres, comme les plus proches de la Mer dont elle eſt Maiſtreſſe.

Or comme tous les Chefs Venitiens dont nous auons parlé ont leurs Emplois, qu'ils n'oſent, ny ne peuuent quitter, & qu'vn Generaliſſime ne peut abandonner ſa Flotte, & la laiſſer expoſée au milieu des Ennemis, ils ont recours, comme i'ay dit, aux Capitaines Etrangers; & pour ce ſujet font vn General, qui commande en terre les Soldats détachez des Vaiſſeaux, dont on fait vn Corps pour quelque Expedition. Monſieur le Cheualier de Gremonville a exer-

cé cette Charge auec la reputation que merite ſon courage, & le ſuccez que la Fortune ne peut refuſer à vne Vertu extraordinaire. La Natolie peut confirmer ce que ie dis, où nous le vîmes bien que bleſſé d'vne Mouſquetade, montrer & par ſon épée & par ſon ſang, le chemin de la Victoire à ceux qui le ſuiuoient au Siege de Schiſmeſet.

L'Execution de Terre ou manquée ou acheuée, ſi-toſt que les Trouppes commandées ſont dans leurs Vaiſſeaux, ce General n'a plus dans l'Armée de Mer qu'il ſuit toûjours, que ce Nom & le Titre d'Excelence, dont les plus fiers meſme des Venitiens le regalent. Cela luy ſert de Lenitif, pour boire plus aiſément le chagrin de ſe voir ſur vn Bord les bras croiſez ſans authorité. Il eſt vray que quand il marche, rien ne luy manque; & principalement s'il eſt Amy du Generaliſſime, il eſt fort reſpectédans l'Armée, comme celuy qui peut par

ſon experience & conduite Militaire procurer de tres-grands auantages à la Republique, qui ne met dans cette Charge que des Gens fort capables & fort conſommez dans le Meſtier.

Leurs Executions ſont d'ordinaire promptes & viues, pour ne donner pas le temps aux Turcs qui fourmillent le long des Coſtes de l'Archipel, de s'aſſembler en armes, & faire coure riſque par leur multitude effroyable aux Gens détachez des Vaiſſeaux, & pour ne laiſſer pas auſſi trop de temps l'Armée affoiblie d'vn nombre conſiderable de Soldats & d'Officiers commandez, veu qu'vn bon Vent, peut dans vn moment faire fondre ſur leurs bras des Ennemis qu'ils croyoient fort loin.

Au commencement des Guerres, les Generaux eſtoient ponctuellement payez de leurs gages & penſions, qu'ils appellent Conduite; mais à preſent ils ne le ſont pas auec tant de fidelité, ſoit que la longueur des

des Guerres ait épuiſé la Bourſe du Senat, ou qu'ils croyent engager dauantage les Braues à les ſeruir, par l'eſperance de receuoir tout d'vn coup vne ſomme conſiderable. Peut-eſtre auſſi le font-ils, pour oſter le moyen aux Etrangers qui les ſeruent, de ſe faire des Creatures, & s'acquerir chez eux trop d'authorité par les largeſſes qu'ils pourroient faire, leur paye eſtant fort grande.

CHAPITRE XIII.

Du Gouuerneur de Candie.

OVtre le General Etranger en Candie, il y a encore dans la Ville meſme vn Gouuerneur, qui eſt celuy proprement qui en a toute la charge; car le General ne commande qu'à la Campagne, & le Gouuerneur eſt celuy qui commande à la Ville & à la Garniſon.

Le Noble qui tient le rang de Vice-Roy, a ſous luy comme ſes Lieutenans ces deux Chefs, & leur laiſſe le ſoin & le peril, retenant tout l'éclat & toute la puiſſance aupres de ſoy. Il donne l'ordre au Gouuerneur, & le Gouuerneur le donne aux autres Officiers. Sa Iuriſdiction ne paſſe pas ſes Murailles, & ſon fait eſt de viſiter les Portes, & de voir ſi les Corps de Garde ſont en eſtat & fournis, de faire la nuit des Rondes extraordinaires, de maintenir les Gens de Guerre dans leur deuoir, d'auoir ſoin des Fortifications, de reparer les Ruines qui y arriuent, & d'empeſcher les deſordres qui pouroient naiſtre dans la Ville, & rendre enfin au Vice-Roy vn compte exact de ce qu'il a fait, ou veu, ou entendu.

Enfin toutes ces Charges, bien que grandes & conſiderables, ſont pourtant tellement dépendantes, que l'on peut dire de celuy qui les poſſede, qu'il obeït & qu'il fait obeïr les

autres. On élit encore d'autres Generaux ſelon les occurrences & les neceſſitez : L'on en met à la teſte de la Caualerie ; & pour contenter l'ambition des pretendans, l'on diuiſe l'Infanterie en deux, à ſçauoir l'Vltramontaine & l'Italienne, dont chacune a ſon General. L'Artillerie a quelquefois auſſi le ſien. Pourueu qu'ils ſoient les Maiſtres & qu'ils ayent beſoin de vous, il n'y a point de Titre qu'ils ne vous donnent.

CHAPITRE XIV.

Reflexions en forme de Récapitulation.

CE grand nombre de Generaux feroit d'abord croire qu'il y auroit plus de confuſion que d'ordre dans leur Milice ; mais tout s'y trouue compaſſé auec tant de juſteſſe, que

toutes ces Teſtes ſe révniſſent en vne, & ſemblent n'eſtre que des parties diuiſées d'vne plus grande qui anime & fait mouuoir ce vaſte Corps. Comme ils ont des Terres fort ſeparées & éloignées, ils ont eſté contraints de diuiſer les Commandemens; & pour ſuiure la Methode de la premiere des Republiques, ils donnent en Candie & en Dalmatie la meſme Authorité ſur la Police & ſur la Milice à ceux qu'ils y enuoyent, qu'autrefois Rome donnoit à ſes Proconſuls dans ſes Prouinces.

Le Generaliſſime de la Mer, ſemble choquer la Liberté de la Republique, & la Puiſſance immenſe qu'il a reſſent plutoſt le Souuerain que le Sujet. Mais regardez ceux qui le ſuiuent auec vne ſoûmiſſion entiere en apparence, ils partagent tellement le Commandement auec luy, que s'il vouloit remüer le moins du monde au préjudice de l'Eſtat, & ſe rendre formidable par ſes ſeules forces, il ſe

trouueroit bientoſt ſeul. Outre que n'eſtant Maiſtre d'aucune Place, il ſeroit forcé, ou de tenir toûjours la Mer, ou par vn dernier deſeſpoir ſe jetter entre les mains des Ennemis, qui ſeroit la triſte iſſuë de ſon ambition déreglée.

La vie priuée que ces Nobles ſont obligez de mener apres auoir quitté leurs Charges, & le compte exact qu'ils en rendent au Conſeil des Dix, les tient continuellement en ceruelle. Ils ſçauent que c'eſt vn Tribunal inflexible, & que quand ils ne ſeront plus parez de ces grands Noms, il ſe faudra ſoûmettre à la Cenſure du moindre Citoyen : Ainſi ils ne ſe regardent les vns les autres, que comme autant d'Ennemis ; ce qui fait que ſe défians de tout le monde, ils reglent leurs actions pour le bien public, & n'oſent s'écarter de peur d'eſtre ſurpris.

S'ils appellent des Etrangers aux premieres Charges, c'eſt pour parta-

ger auec eux la fatigue & le peril, mais non pas l'honneur des belles actions, dont ils ſont extraordinairement jaloux ; c'eſt pour cela qu'ils les veulent ſi ſoûmis & ſi dépendans de leurs ordres, que c'eſt vn crime capital de ne les pas executer, ou de s'en attribuër la gloire. La Raillerie, quelque galante qu'elle ſoit, qui par tout ailleurs eſt le plus ordinaire diuertiſſement des Caualiers, eſt ſi fort defenduë, qu'elle paſſe pour vn manque de reſpect, & choque au dernier poinct ces Eſprits enteſtez de leur Authorité ; & il faut vne adreſſe bien ſouple pour ſe ménager toûjours auec eux.

CHAPITRE XV.

De leurs Armées en general.

ON pourroit dire que ces Armées ſont des Citez mobiles, gouuernées & regies par des Loix Militaires, qui n'ont point d'autres Murailles que les épées, l'acier, & la poitrine de ceux qui les compoſent: Et comme dans les Villes l'on ne vit pas confuſément, mais que les diuerſes Charges diſtinguent les Souuerains Magiſtrats d'auec les moindres, & ceux-cy d'auec le reſte du Peuple, & que pour faire mieux agir & auec plus de concorde tous les reſſorts qui ne doiuent conſpirer qu'à l'vnion, l'on établit vn Chef, ſur les ſoins duquel tout le repos du Public repoſe; L'on fait le meſme à la Campagne, le General eſt le premier mobile qui donne le branle au reſte des Officiers

Majeurs, qui font ſuiure ſes ordres aux Subalternes, ſous leſquels le reſte de la multitude de l'Armée fléchit. C'eſt dans ce dernier Ordre Militaire que nous voyons arriuer les plus grands Symptomes; & comme l'honneur n'eſt pas le but où ils aſpirent toûjours tous, & que la pluſpart ne ſe ſont faits Soldats que pour leur intereſt, pour peu qu'ils ne voyent pas les payes pour récompenſe de leurs trauaux & de leurs fatigues, ils ſe plaignent, ils menacent, & enfin courent à la reuolte. La longueur des Guerres eſt quelquefois le Berceau fatal où naiſſent ces Diuiſions. La dépenſe exceſſiue qu'elle attire, empeſche de tenir parole aux Gens de Guerre, & les jette dans la neceſſité de ſe ſouſtraire de l'obeïſſance: La frequentation qu'ils ont auec les Femmes étrangeres des Païs où ils demeurent, les abâtardit; & croyant ſoulager leurs miſeres en prenant vn Camarade, ils ſe marient,

& voyent augmenter leur deſeſpoir par l'impoſſibilité d'entretenir leurs Familles. Les Venitiens n'apprehendent pas ces malheurs, la regle y eſt trop bien obſeruée, & la ponctualité auec laquelle ils payent leurs Soldats, fait qu'on n'a point encore veu arriuer de tels deſordres.

Dans les Garniſons de Terre-ferme, l'on paye la Soldateſque par auance de mois en mois; & ainſi bien loin de leur deuoir, ils ſont toûjours reliquataires à la Republique. En Dalmatie & en Candie peut-eſtre ne ſont-ils pas payez ſi regulierement; mais enfin s'il n'y a point d'argent, on les ſatisfait en danrées qui ont cours dans le Païs, qu'on leur donne à certain prix. Les Generaux écoutent les plaintes que le Soldat fait de ſon Officier, & par ce moyen ils entretiennent auec vne équité admirable les droicts de l'vn, ſans pourtant oſter le reſpect que les autres doiuent à leurs Superieurs. Leur Milice eſt

compoſée la pluſpart d'Infanterie; & ayant reconnu le peu d'effet que la Caualerie fait dans des lieux auſſi reſſerrez & auſſi inégaux que les leurs, ils en entretiennent quelques Compagnies, plus pour dire qu'ils en ont, que pour le grand ſecours qu'ils en attendent.

CHAPITRE XVI.

De leur Caualerie.

ELle eſt diuiſée en deux Corps, ſçauoir la Caualerie groſſe, qui eſt ce que nous appellons Gens d'Armes, & les Capelets à Cheual, qui ſont nos Cheuaux-Legers, & les Charges de ces deux Corps ne ſont point venales. Ils auoient trois Compagnies de ces Gens-d'Armes dans le temps que i'eſtois à leur ſeruice, qu'ils appelloient Vltramontaines, dans leſquelles pas-vn Italien ne

pouuoit entrer. La Republique donne d'ordinaire ces Compagnies aux Generaux Etrangers, desquels ils tirent de grandes payes, ou en font des récompenses à ceux qui les ont bien seruis. Ces Gouuerneurs de Cuirasses (car c'est ainsi qu'ils les appellent) peuuent disposer des Capitaines-Lieutenans, des Cornettes, & des autres moindres Officiers, auec le consentement du Senat à qui ils les presentent. Monsieur le Cheualier de Gremonville leur fit le mesme compliment, quand il me mit à la teste de la sienne.

Pour les Cuirasses Italiennes, elles sont reduites à quatre Compagnies. C'est le mesme ordre, & l'on y reçoit toutes sortes de Nations indifferemment. Chaque Cuirasse est obligé d'entretenir son Cheual & son Harnois de Guerre en estat; & la Reueuë que l'on fait tous les quatante jours, chastie les Paresseux & les Negligens. Dans le Quartier où ils sont, il y a

Garde continuelle à l'Etendart; & pour dire le vray, ce ſont de veritables Gens de Guerre, qui ſe tiennent toûjours en eſtat, comme s'ils eſtoient à la teſte de leurs Ennemis. Leurs Loix Militaires ſont celles des Allemands: Ils marchent & défilent fort ſerrez. Le nombre de chaque Compagnie eſt de ſoixante, tous vieux Soldats, à qui il eſt permis d'eſperer toutes les plus hautes Charges de leur Corps. Ce que nous appellons Mareſchal des Logis, ils l'appellent Quartier-Meſtre, & chaque Brigade a ſon Caporal, ſur laquelle il a l'œil. Ils marchent à la Guerre armez de pied-en-cap, le Mouſqueton & l'Epée au coſté, & les Piſtolets à l'arçon. La contenance ferme de ces Gens-là, eſt capable de faire aller bride en main les plus reſolus; auſſi ne ſont-ils bons que pour ſoûtenir & couurir l'Infanterie, ne pouuans ſubſiſter dans les Courſes ſubites de la Caualerie Legere, à

cauſe de la peſanteur de leurs Armes, & de leurs Cheuaux.

On ne les enuoye iamais toutes à l'Armée; mais elles y vont par rang, & ſeruent plus de parade que d'autre choſe. Les Turcs les apprehendent neantmoins extrémement, & leur façon de combattre ſerrez ne donne point de priſe à leurs Attaques furieuſes, mais de peu de durée. Comme ils ſont couuerts de bonnes armes, le Sabre Turqueſque fait peu d'effet, & leur premiere décharge eſt furieuſe. Ils attendent l'Ennemy de pied ferme, & de douze ou quinze pas le ſaluënt de leurs Mouſquetons. La meſlée n'eſt pas moins ſanglante, faiſant ſucceder leurs Epées à leurs Piſtolets, qui ſont larges & longues, & font l'effet du Coutelas & de l'Eſtocade.

Pour ne pas nourrir des Peſtes capables de corrompre tout vn Corps, ils caſſent d'abord le Soldat qui ne vit pas auec honneur. Ils en chaſtient

peu autrement, pour ne pas irriter ces vieux routiers, par la veuë ignominieuſe d'vn de leurs Camarades executé. Les vieux Generaux en font eſtat, & les traittent fort ciuilement, ce qui rend les Soldats fort affectionnez ; & comme leurs gages ſont fort auantageux, l'on ne voit iamais de Deſerteurs dans ces Compagnies.

Pour les ſoulager dans les longues marches, les Villes, Bourgs, ou Villages par où ils paſſent, ſont obligez de leur fournir des Chariots pour leur Bagage & attirail ; mais auſſi ils marchent par le Païs auec vne modeſtie ſi grande, qu'on croiroit plutoſt voir vne Proceſſion reglée, qu'vne Compagnie de Gens-d'Armes. Ils payent meſme le dégaſt qu'ils font dans les Terres labourées aux Proprietaires, & ne s'écartent iamais des grands Chemins. La Picorée eſt vn nom qu'ils abhorrent, & qu'ils ne connoiſſent que pour en auoir oüy par-

ler. Leurs Eſtapes leurs ſont fournies largement, & ils traittent leurs Hoſtes comme leurs Amis.

CHAPITRE XVII.

De leur Caualerie Legere.

ELle eſt toute compoſée à preſent d'Eſclauons, de Dalmates, ou de Morlaques, & diuiſée par Compagnies, & non par Regimens, comme dans le reſte de l'Europe. Tous ces Caualiers ſont Sujets de la Republique, auſſi bien que leurs Officiers; Ils ſont aſſez bons Hommes de guerre, mais peu obeïſſans, & ne gardent iamais leurs rangs dans vne Attaque, qu'ils font toûjours à la Crauate. Il eſt vray qu'ils ſe r'alient auſſi aiſément qu'ils prennent la charge ; mais dans l'ardeur d'vn Combat, ils ne connoiſſent que leur paſſion, qui les fait auancer, ou reculer, ſelon leur caprice.

Autant de Teſtes de Turcs qu'ils apportent, ils en ont autant de Sequins; & comme cette Nation eſt extrémement auare, ils ſe hazardent brutalement, forts ou foibles, pour en attraper quelqu'vne. Ce ſont Gens de grande fatigue, & leurs Cheuaux bien que de taille mediocre, ne ſont pas moins durs que leurs Maiſtres. La Guerre la plus ordinaire, & où ils réüſſiſſent le plus, ſont des Courſes dans le Païs Ennemy, où par des Caluacades extraordinaires, ils ſurprennent & rauagent des Contrées qui ne les croyoient pas ſi pres. Comme les Priſonniers que l'on fait ſont tous à la Republique, & que le Soldat n'y a point de part, cela fait qu'ils ne donnent que fort peu de quartier, & que leur Guerre eſt cruelle.

Nos Dragons ont emprunté de ces Capelets la forme de leurs Habillemens de teſte. Leurs Armes les plus ordinaires, ſont la Carabine &

le Sabre ; quelques-vns ont des Piſtolets, mais la pluſpart ont deux ou trois Coutelas ; deux ſous chaque cuiſſe, attachez à la Selle, & vn au coſté. L'vſage des Bottes leur eſt preſque inconnu ; & certains longs Calçons, mais fort juſtes, qui ſe ferment auec des boutons à coſté de la jambe, leur ſeruent moins incommodément.

Ce n'eſt pas vne petite Politique aux Venitiens, de mettre à prix les Teſtes des Turcs ; ils font deux effets conſiderables par cette Maxime. Ils excitent par l'eſperance d'vn petit gain ces Nations à vne pourſuite continuelle de leurs Ennemis, & les acharnent ſous ce pretexte contr'eux, les obligeant auec cette petite récompenſe à ne donner point de quartier, pour leur oſter l'eſperance d'en auoir, & rompre tout le commerce qui pourroit naiſtre entre des Voiſins ſi proches. Le ſecond effet qu'ils en tirent n'eſt pas moindre, ils rendent

ainſi leurs armes redoutables, & animent leurs Soldats du deſeſpoir, qui eſt la plus dangereuſe de toutes les paſſions ; Que ſi cette Maxime de faire la Guerre ſemble barbare, qu'on ſe ſouuienne que l'on combat icy pour l'Empire, & que l'on n'attend pas moins de ſon Aduerſaire qu'vne deſtruction totale.

Il n'y a pas long-temps qu'on ſe ſeruoit en Dalmatie, & en Candie, de Caualerie Etrangere ; mais outre la dépenſe exceſſiue où s'abiſmoit la Republique, l'on n'a veu iamais d'effet conſiderable qu'elle ait produit. Le Païs eſt trop ſerré & trop ſterile pour entretenir vne foule de Gens que l'on voit perir entre les jambes de leurs Cheuaux, par la force d'vn Climat où ils eſtoient peu accouſtumez. L'incommodité de leur porter juſqu'au Foin & à la Paille par Mer, a dégouſté les Venitiens de cet Armement inutile ; & les auantages qu'ils reçoiuent de leurs

Capelets ſont plus conſiderables que le bruit que faiſoit toute cette Caualerie. Ils connoiſſent le Païs, ils ſont accouſtumez & nourris dans les Montagnes, en ſçauent parfaitement les détours, & ſont plutoſt ſur les bras des Ennemis, que les autres n'auroient ſonné à l'Etendart.

CHAPITRE XVIII.

De l'Infanterie.

ELle eſt le nerf principal de l'Armée Venitienne, & la compoſe preſque toute; la raiſon qui leur fait plus eſtimer l'Infanterie, eſt celle que ie viens de dire qui les oblige à tenir ſur pied peu de Caualerie. Elle a ſes Meſtres de Camp, & eſt diſtinguée par Regimens comme parmy nous. Elle eſt compoſée de toutes Nations indifferemment, & l'on en fait deux Corps d'Etrangere & d'Italienne, &

c'eſt principalement quand on veut donner quelque Titre de nouueau General à des Perſonnes dont on ſe veut ſeruir, & que l'on croit tout à fait neceſſaires. Leurs Armes ſont le Mouſquet & la Pique, & chaque Regiment bat la Marche de ſa Nation. Ces Trouppes ſont la pluſpart de François & de Suiſſes; & c'eſt vne choſe remarquable, qu'auec cette ſeuere Catholicité dont ſe piquent ſi fort les Eſpagnols, l'on n'en a pas veu vn ſeul depuis ces Guerres, qui ait embraſſé auec la Republique la Defenſe de la Chreſtienté.

Sous pretexte de faire de nouuelles Leuées inceſſamment, ils retiennent la pluſpart des Colonels en Terre-ferme, & i'auois peine à m'en imaginer la raiſon, ſi connoiſſant leur Politique défiante, ie ne ſçauois que c'eſt pour oſter à ces Regimens le Chef qu'ils reconnoiſſent le plus, & pour retenir comme en oſtage entre leurs mains vne Teſte qui pourroit

faire agir tout vn Corps autrement qu'ils ne voudroient. Peut-eſtre auſſi ne veulent-ils pas dégouſter vn Meſtre de Camp par ces Détachemens embroüillez qu'ils font, & le reduire à ſe plaindre de ce que de tout ſon Regiment, il ne commande que trente Hommes.

Toute leur Soldateſque generalement eſt dans les Garniſons de la Dalmatie, ou de la Candie, & ils n'entretiennent aucune Armée ſur pied, que celle de Mer, que l'on renforce à meſure qu'elle en a beſoin deſdites Garniſons. Les Charges dans leur Infanterie ſont venales, & cependant ils ne laiſſent pas la longueur du ſeruice ſans récompenſe. La Paye eſt tres-exacte, & s'ils la font attendre quelquefois, on la rembourſe fort fidellement. Outre le Pain ordinaire, & huit ſols de ce Païs-là, ils ont encore vne liure de Vin tous les jours; mais auſſi ce qui eſt bien rude, ils diſent adieu en s'en-

rollant à la liberté de reuoir iamais leur Païs, ſi ce n'eſt par vn bonheur, & par vne adreſſe extréme.

En cela ie ne ſçaurois approuuer leur Politique; & ſans doute s'ils donnoient plus de liberté à leurs Gens de Guerre, quand meſme ils en perdroient dans les commencemens plus grand nombre, ils éteindroient au moins dans l'Europe cette mauuaiſe reputation qu'ils y ont de tenir des Soldats enchaiſnez; & la bonne & fidelle Paye qu'ils leur donnent en attireroit plus que le libertinage n'en feroit deſerter. Auec toute cette rigueur ils en perdent quantité, qui aiment mieux ſe jetter parmy les Turcs, & ſe faire Renegats, que de ſe voir forcez & deſeſperez par la perte d'vne liberté à laquelle peut-eſtre ils ne ſongeroient pas ſi le chemin leur en eſtoit ouuert. Tant il eſt vray que nous ne deſirons paſſionnément que ce qui nous eſt plus ſeuerement defendu.

Lio eſt vne Iſle fort proche de Veniſe, où ils font leurs Embarquemens & où l'on mene les Soldats comme ils arriuent; & c'eſt là qu'ils commencent à reſſentir la perte de leur liberté. On les met tous dans vn tres-grand Logement dont les feneſtres ſont armées en dehors de groſſes barres de fer, qui auec la Mer qui les entoure de tous coſtez, leur oſte l'eſpoir de ſe ſauuer, & leur en fait naiſtre meſme l'enuie, par l'impoſſibilité. On les va voir comme les Beſtes farouches de Vincennes, à trauers des portes grillées; & bien loin de voir les viſages gays de nos nouueaux enrolez, l'on n'y voit que des faces triſtes, & l'on n'y entend que des plaintes. Cependant l'intereſt de quelque argent dauantage, & la nourriture meilleure que chez eux, retient & accouſtume ces Miſerables, & les rend d'ordinaire inſenſibles à ce qu'ils témoignent abhorrer ſi fort.

Comme le Seruice de la Republique eſt fort décredité, ils ſe voyent neceſſitez à des remedes extrémes, & il n'y a point d'inuention dont ils ne ſe ſeruent pour auoir des Soldats. Ils les achetent bien cher de ces Colonels qui veritablement ſont de vrays Maquignons de Chair humaine. Les Princes leurs Voiſins leur en vendent, qu'ils ont premierement allechez ſous le nom d'vne Garniſon aiſée & ſans fatigue: Entr'autres les Ducs de Parme & de Modéne n'en font pas vn petit trafic. Ils les embarquent ſur le Pau dans de grands Batteaux fermez, qu'ils nomment *Bourchy*, auec de bons Corps de Garde aux entrées de la Poupe & de la Prouë, & les conduiſent ainſi deſarmez juſqu'à Lio, comme des Criminels, pour eſtre de là diſtribuez dans les Compagnies.

Ils chaſtient peu le Soldat du dernier Supplice, pour ne pas perdre vn Homme dont ils ont beſoin; mais d'ordinaire

d'ordinaire ils le condamnent à la Galere, ou pour vn temps, ou pour toûjours, ſelon que la faute eſt grande ou petite. L'Infanterie Cappelete eſt l'vnique à qui ils confient la Garde des Places qu'ils onten Terreferme du coſté d'Italie; & ſi nous y voyons des Fantaſſins Etrangers, c'eſt dans les Tours, où ils attendent leur tranſport à Lio. Ils priſent ſi peu leurs Sujets, qu'ils ne font iamais de Leuée dans le Païs; mais ce qui les en empeſche leplus, eſt la peur de les aguerrir, & les accouſtumer à manier des armes, qui ſeroit peut-eſtre leur ruine. Que s'ils ſe ſeruent de Capelets qui ſont ſous eux, ils le font pour les éloigner de leur Païs, ſous pretexte de confiance, & s'en rendre plus paiſiblement les Maiſtres.

Pour attirer dans leurs intereſts les Morlaques, Gens déterminez & prompts, ils leur permettent de ſe retirer durant l'Hyuer dans les Plaines, & les attirent le plus pres qu'ils

peuuent de leurs Places fortes, ſous pretexte de les vouloir couurir auec plus de ſeureté des Invaſions du Turc ; mais en effet ils le font pour en eſtre les Maiſtres, & pour s'en ſeruir meſme dans vn beſoin, en renforçant leurs Garniſons. Ceux-cy viuent la pluſpart comme les anciens Tartares, n'ayant point de lieu ny de retraite aſſeurée. Ils ſont continuellement à la Guerre, & ne viuent que de ce qu'ils peuuent gagner ſur leurs Ennemis. Ils traînent apres eux, quand ils changent de demeure, tout leur Bagage, leur Famille & leur Beſtail, & ſe ſont bientoſt baſty des Bourgades. La pluſpart de leurs Chefs ſont Preſtres, à qui ils obeïſſent fort ciuilement pour des Gens d'vne vie ſi farouche. Ils ſont extrémement volages, & changent ſouuent de party ; mais enfin la cruauté, & la mauuaiſe foy dont vſa le Baſſa de la Boſſine vers eux, les a acquis, à ce qu'ils diſent, aux Venitiens, qui ne

ſont pas peu fortifiez de cette Infanterie; car bien que volontaire, elle couure cependant tout le Païs, rompt les Paſſages des Montagnes, fait des Courſes perpetuelles, & fatigue l'Ennemy à toute heure.

Les Capelets dont i'ay déja parlé, ſont plus ciuiliſez, & ne ſont point moins ardans & braues. Ils ſont fort fidelles à la Republique, & l'on s'en ſert pour la Garde des Magiſtrats, comme nous faiſons en France des Suiſſes. Ils naiſſent & ſont éleuez dans vne antipathie contre le Turc, qui ne ſe peut mieux comparer qu'à celle du François auec l'Eſpagnol, n'ayant pas oublié qu'ils ſont deſcendus de ces braues Gens, qui ſous George Caſtriot, dit Scanderberg, firent perir tant d'Armées Ottomanes, & creuer de honte & de dépit le Grand Amurat.

Il y a peu de difference entre leur Habillement & celuy des Turcs, excepté le Turban. Dans leur âge plus

auancé, ils laiſſent croiſtre leur barbe; Ils ſont fort curieux de leurs cheueux qu'ils tiennent fort longs par derriere, & les coupent & les taillent par deuant. Nonobſtant l'eſtime particuliere où ils ſont d'vne ſincerité inuiolable, les Venitiens n'en aſſemblent iamais de Corps conſiderables, & les diſtinguent en Compagnies franches qu'ils entretiennent ſeparément; & diuiſant ainſi l'Authorité en pluſieurs mains, qu'vn ſeul auroit à la teſte d'vn Regiment, ils la croyent moins formidable, & d'autant diminuée, qu'il y a plus de Gens qui la partagent.

CHAPITRE XIX.

De leurs Maximes Generales de Guerre.

ILs ne font d'Ennemis que le moins qu'ils peuuent; & quand ils ſont obligez d'en auoir, ils n'en

veulent iamais deux, & ne font point de difficulté d'acheter à quel prix que ce ſoit vn Accord auec quelqu'vn, pour ne ſe voir point contraints à diuiſer leurs forces quand ils combattent. Ils eſtiment fort le ſeruice des Etrangers, & l'achetent fort cher: L'on voit peu de Regimens & d'Officiers Italiens dans leur Armée.

Outre la brauoure & la vigueur qui eſt plus acquiſe aux Septentrionaux, qu'à ceux de ces Climats effeminez, ſans doute i'y voy vne raiſon que ie croy fondamentale; c'eſt qu'ils apprehendent moins de Sedition de ces Gens éloignez de leurs Foyers, & qui en paſſant tant de Mers & de Montagnes, ont deſormais perdu l'eſperance d'en eſtre ſecourus. Ils craignent auſſi que ſous pretexte de ſecours, quelque Potentat voiſin ne fit gliſſer des Entrepriſes contre leur Eſtat parmy la foule des Soldats & des Officiers qu'on leueroit ſur ſes Terres.

Dans leurs extremitez, ils ont recours aux Bras de leurs Amis ; ils ne les veulent pourtant pas ſi armez qu'ils leur faſſent peur ; vn grand Secours leur eſt auſſi redoutable que l'Ennemy, & ils s'en déffient dés lors qu'ils n'en ſont plus les Maiſtres. S'ils en receurent de France il y a quelques années, ce fut plutoſt pour ébloüir de l'éclat du Nom François les Miniſtres de la Porte, & les obliger à quelque Paix, que pour s'en ſeruir long-temps, & l'iſſuë montra bien le but où ils viſoient.

S'ils eſtoient auſſi bien munis d'Hommes, qu'ils le ſont de toutes les choſes neceſſaires à la Guerre, ils ſeroient capables de détruire aiſément leurs Ennemis ; car c'eſt vne choſe qui paſſe pour vn prodige, de voir l'amas qu'ils ont de toutes ſortes de Munitions dans leur Arſenac. Dans vne ſeule Galere il y a dequoy armer trente mille Hommes de pied-en-cap, & de cet échantillon l'on

peut connoiſtre ſi le reſte y manque. Trois mille Hommes y trauaillent continuellement, & le nombre de leurs Canons eſt ſi grand, qu'ils ſont obligez de les ranger à triple étage dans le grand Salon baſty pour cet effet.

Leurs Places Frontieres ne ſont pas moins garnies; & quand ils apprehendent quelque Siege, ils y mettent ſi bon ordre, que l'on n'y voit rien manquer, & l'on y vit auec la meſme abondance de toutes chochoſes qu'en pleine Paix. Comme ils ſont les plus puiſſans ſur Mer, & que toutes leurs Fortereſſes ſont Maritimes, ils y jettent tout le Secours qu'ils veulent, rafraichiſſent de Gens de Guerre les Garniſons affoiblies, & renforcent meſme la Place des Soldats de leurs Galeres & Vaiſſeaux. Au Siege de Cataro ils incommoderent fort l'Ennemy de leurs cannonades, & raſſeurerent tellement la Ville, que malgré qua-

rante mille Hommes, & le Baſſa de la Boſſine à leur teſte, la Place quoyqu'ouuerte par vne grande Bréche, rendit vains les efforts de huit mille tant Ianiſſaires que Spahis, qui eſtoient les Braues de la Porte. Nos Cuiraſſiers mirent pied à terre, & la Pique à la main ſe jetterent dans les Foſſez qu'ils defendirent tout le long du Siege. Si Dom Camille Gonzague euſt agy ſeul, & que le General Bernardy euſt ſecondé l'experience de ce vieux Routier, nous euſſions fait de plus grands effets, & ils n'euſſent pas auancé leurs Tranchées de ſi pres; mais il falloit obeïr.

Pour retenir & engager les Officiers Etrangers à leur ſeruice, outre les Payes ordinaires, ils les auantagent encor de certaines Penſions qu'ils appellent Conduite, qu'ils augmentent à meſure que l'on demeure à leur ſeruice, & qui au bout de quelque temps montent à des ſommes conſiderables: Effet fort propre pour

les Ames intereſſées ; Mais auec toutes ces Auances ils ont peu d'honneſtes Gens, & ils les traitent d'vn autre coſté auec tant d'inégalité & de fierté, qu'à moins de renoncer tout à fait à ſoy-meſme comme dans vn Conuent, la place n'eſt gueres tenable. L'on voit peu de Perſonnes de Qualité, qui ayent commandé ſous eux, qui ne s'en plaignent ; & ce Braue Commandeur de Gremonville, qui eſtoit nay pour ainſi dire dans leurs Armées, ne les a enfin abandonnez, qu'à cauſe de leur ingratitude. Ie ſçay ce que ſa modeſtie luy a fait ſouffrir ; & bien que par honneur il cacha leurs deffauts, ie connoiſſois pourtant l'injuſtice qu'ils luy faiſoient. C'eſt vne de leurs Politiques, de n'aimer pas les Gens de Guerre qu'ils connoiſſent trop eſtimez & trop pleins d'experience. Vn bon Homme Gildas eſtoit leur fait, & ils cheriſſent ceux qui ſans trop penetrer dans leurs Affaires, ſuiuent

aueuglement ce qu'ils ordonnent.

Voila, MONSEIGNEVR, ce qu'vn jeune Homme, qui auoit enuie d'aprendre quelque choſe dans le Seruice des Etrangers, a pû connoiſtre dans celuy des Venitiens. Il n'a point heſité à vous preſenter ces Reflexions dans vn ſtile qui n'eſt pas trop de la Cour, ny dans la politeſſe de noſtre Langue, parce que parlant en Soldat à vn Prince qui le doit eſtre dés que voſtre âge le permettra, il a crû que vous excuſeriez les fautes qui s'y ſont gliſſées, & que vous pardonneriez aiſément à vn Caualier qui ſe piqueroit de ſçauoir mieux agir que bien parler. Le ſeul but où i'aſpire auec vne paſſion pleine de reſpect, eſtant de pouuoir conſacrer à voſtre ſeruice, & ma vie, & le peu d'experience que i'ay pû acquerir dans le temps que i'ay porté les Armes.

FIN.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

LIBRERIA ANTIQUARIA
A. Forni
Via Varesina n. 125
Tel. 333333